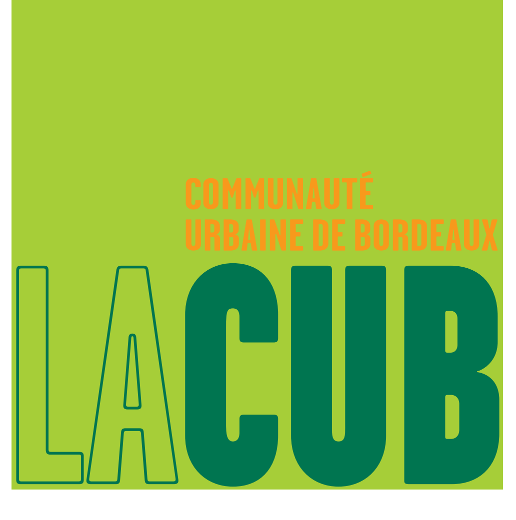
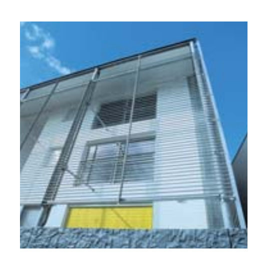




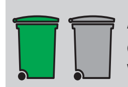
LOGEMENT SOCIAL
Du beau, du nouveau, du pimpant : le logement social ne se contente pas de se refaire une beauté…
suite page 5



LORMONT
L'Ermitage, espace privilégié de rencontre avec la nature…
suite page 26

LE JOURNAL

Le journal d'information de la Communauté urbaine de Bordeaux - n° 3 - Troisième trimestre 2006



Attention, modification exceptionnelle des dates de collecte des déchets.
Voir page 30

DOSSIER CENTRAL

PLU : les nouvelles règles urbaines à respecter

Vive le PLU

www.lacub.com

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX LACUB

Le PLU : pour faire de l'agglomération une éco-cité



Après quatre ans d'élaboration et de débats, le PLU est enfin voté. Exit donc l'ancien POS. Fruit d'un travail collectif et d'un effort continu de concertation, ce Plan local d'urbanisme est un nouvel outil au service d'une ville plus verte, plus durable, plus solidaire aussi. Beaucoup le savent déjà, les moins avertis le constateront dans le dossier central de ce journal : par-delà la multitude de réglementations à respecter, ce document volumineux porte une nouvelle ambition urbaine pour l'agglomération.

Une nouvelle ambition en phase avec les défis qui nous attendent : le PLU donne les clés d'une évolution maîtrisée de nos communes et de nos quartiers, qu'il s'agisse de créer de nouveaux logements favorisant la mixité sociale, d'organiser sur le terrain le développement de l'activité économique ou de promouvoir une politique de déplacements doux…

Autre actualité d'importance abordée dans ce Journal : le dossier de l'eau. Le travail de contrôle et de révision du contrat avec la Lyonnaise, accompli par l'Inspection Générale mise en place en 2005, touche à son terme. Au-delà de l'impératif d'une gestion plus transparente, ce travail a permis de passer au crible tous les éléments de la politique de l'eau sur la Cub : gestion économe de la ressource, programme d'investissements, prix facturé… Son aboutissement logique devrait être la signature d'un avenant au contrat passé avec la Lyonnaise, s'il est globalement plus favorable au consommateur et à la collectivité.

PLU, contrat de l'eau, deux exemples qui témoignent de la complexité des dossiers portés par la Communauté urbaine et de la place prépondérante qu'elle occupe dans votre quotidien.

Alain Rousset
Président de la Communauté urbaine de Bordeaux



En tram, en voiture, à pied, à vélo… à travers l'agglo !

Déplacements urbains : des plans d'avenir

PDU / PDE deux sigles mystérieux pour exprimer l'une des réalités les plus concrètes de notre mode de vie : les déplacements urbains. Dans les coulisses, des études et des actions qui préfigurent l'agglomération de demain et les modes de transports qui l'accompagneront.

Le PDU (Plan des déplacements urbains) définit les modalités d'un système global de déplacements des personnes et des marchandises. Objectif ? La maîtrise de la circulation automobile en ville pour le confort de tous. Le PDU de la Cub s'accompagne d'une forte volonté environnementale (diminution des nuisances sonores et de la pollution de l'air) et d'une gestion partenariale de certains dossiers avec d'autres collectivités et parties concernées. Chaque année, un observatoire de suivi de mise en œuvre est publié par les services de la Cub. En 2006, l'action de la Cub dans le partage de la rue et la maîtrise de la circulation automobile en ville est déjà très avancée : revalorisation des aménagements pour les déplacements doux, tels que le vélo (700 km d'itinéraires cyclables) ou la marche à pied, amélioration de l'offre des transports en commun (réseau Tbc) avec l'arrivée du tramway et le développement de l'intermodalité, ouverture de nouveaux parcs de stationnement avec une nouvelle tarification attractive des parkings pour les résidents de centre-ville.

Autre volet de cette préoccupation « déplacements », le PDE (Plan de déplacement des entreprises) concerne la gestion de la mobilité des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail. D'ores et déjà, des initiatives ont été prises et le Club d'Entreprises de Pessac-Bersol, les Villes de Mérignac, Bordeaux, le Gaz de Bordeaux, France Telecom, la Poste, la Cité Administrative et le Conseil Général font figure d'exemples. Comment imaginer une alternative au « tout voiture » ? Une réflexion alimentée par la nécessité de repenser la gestion des déplacements et des services. La Cub quant à elle, propose à ses agents d'abandonner leurs voitures et leur place de parking au profit d'un abonnement préférentiel sur le réseau Tbc !

Voirie : chantiers aujourd'hui pour mutations urbaines demain

Petits et grands chantiers de voirie ponctuent la vie quotidienne des usagers de l'agglomération pour l'amélioration de nos paysages urbains.

Requalification par ci pour un meilleur partage de la rue, sécurisation par là avec accent sur les modes de déplacements doux (vélos et piétons) : la Cub répare, modifie, restructure en permanence la voirie de son territoire.
Rive gauche, rive droite : balade en Cub pour quelques exemples choisis…
Départ à Saint-Médard-en-Jalles, sur l'avenue Montesquieu, en pleine requalification. Objectif : atténuer le caractère routier, favoriser une conduite apaisée et renforcer le confort des piétons. Avec, toujours, le souci de la qualité paysagère : ce chantier, qui devrait s'achever en fin d'année, s'accompagne d'un traitement paysager spécifique des trottoirs.
Direction Mérignac maintenant, où d'importantes métamorphoses urbaines et de voirie sont à l'œuvre actuellement. Petit tour d'horizon des travaux en cours : requalification de l'avenue de l'Yser pour un équilibrage entre transit et desserte locale (création de trottoirs élargis, de deux bandes cyclables, d'un séparateur central et d'un stationnement longitudinal) ; entre l'avenue de Beutre et le chemin de Pagneau, ce sont 700 m de voirie en cours d'aménagement, en cohérence avec la déviation de Beutre (réalisée à l'initiative du Conseil général) ; entre la rue du Liveau et la rue du Jard, mise en place d'un itinéraire cyclable, d'un carrefour giratoire et d'un carrefour à feux. Côté travaux concomitants - expression consacrée pour désigner les travaux liés à ceux du tramway -, un principe de base à l'œuvre : redonner au centre-ville de Mérignac une identité et une densité urbaines maîtrisées.
Traversons le fleuve pour une incursion rive droite, à Floirac, où la sécurisation d'un axe très fréquenté, entre la RD10 et l'avenue Pasteur, est en projet. Création de trottoirs, installation d'un séparateur central, stationnement longitudinal paysager, aménagement des carrefours et des abords des écoles devraient en effet largement contribuer à l'apaisement de la circulation dans ce secteur.
La balade s'arrête là. Elle pourrait cependant durer des heures encore tant la liste est loin d'être exhaustive… Autant de travaux de voirie, auxquels il faut ajouter les multiples chantiers liés à la deuxième phase du tram sur les deux rives, travaux du quotidien pour des rues plus viables.

Qui finance quoi ?

La Cub finance la voirie, les trottoirs et les accessoires de voirie, tels que les bornes, potelets ou barrières, ainsi que la moitié des travaux inhérents à l'éclairage.
Les communes ont la charge de tout ce qui concerne le mobilier urbain, à savoir les corbeilles, les fontaines, les protections d'arbres ou autres éléments utilitaires de nos espaces verts.

Nouveaux tarifs sur le réseau Tbc

Depuis le 1er juillet le tickarte 1 voyage demeure à 1,30 euro.
Le prix du tickarte 10 voyages passe à 10 euros.
Quant à l'abonnement hebdomadaire, il est désormais de 9,45 euros, l'abonnement mensuel de 37,60 euros (26,50 euros pour le Pass'Jeunes concernant les moins de 28 ans) et l'abonnement annuel de 376 euros (171 euros pour le Pass'Jeunes).
On peut noter que les tarifs pour les Pass'Jeunes sont parmi les moins chers de France.
Pour plus de précisions :
allotbc 05 57 57 88 88
ou www.infotbc.com

Le Tram se met en quatre !

Avec ses 180 000 passagers par jour, le tram n'en finit pas de nous séduire. C'est pourquoi les élus de la Cub ont fait le pari de l'avenir en commandant quatre rames « longues » supplémentaires. Un moyen d'améliorer le confort des passagers et de donner une bouffée d'oxygène à l'exploitation commerciale du tram. Les livraisons progressives des futures rames, d'octobre 2006 à novembre 2007, permettront de faire face à l'échéance de la mise en service de la deuxième phase du réseau à l'issue de laquelle 74 rames seront en exploitation contre 44 actuellement.


L'avenue Mendès France à Mérignac prête à accueillir le tramway.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Les nouveaux aménagements de l'allée du Bois.

L'allée du Bois : la sécurité par nature.

Une piste cyclable a été aménagée sur l'allée du Bois (à Bordeaux, Bruges et Blanquefort), route qui relie le secteur du Parc des Expositions à la zone industrielle de Blanquefort. Sécurité et agrément ont guidé la réalisation du projet, conduit et financé par la Cub.

Carrefours dangereux, vitesses excessives génératrices d'accidents corporels, absence d'aménagements laissant les usagers sans protection : l'allée du Bois, traversant un espace naturel remarquable, méritait d'être sécurisée et valorisée.
Sur cet axe rectiligne d'1,6 km qui dessert les activités de loisirs de Bordeaux Nord (parc floral, golf, bois de Bordeaux…), les deux roues disposent désormais d'une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50 m de largeur, et les automobilistes, de stationnements clairement identifiés et parfaitement intégrés au site.
Pour réduire les vitesses et réguler la circulation, un carrefour giratoire intégrant cheminements cyclables et traversées piétonnes a été créé, complété par un îlot végétal central créant un effet de chicane sur la voie. L'ensemble a bénéficié d'un traitement paysager particulièrement soigné, en harmonie avec l'ambiance environnementale de cette petite route très bucolique.

GUIDE DES ITINÉRAIRES CYCLABLES
LA CUB
Pédaler

Vélo : jamais sans mon guide !

Réactualisé, le nouveau guide des itinéraires cyclables de la Cub sera bientôt à votre disposition.

Plans, consignes de sécurité, conseils pratiques : à consulter avant de pédaler !

Vous pourrez vous le procurer dans les mairies de la Cub, à l'accueil de l'hôtel communautaire ou par téléphone au 05 56 99 85 30

Bien utiliser les contresens cyclables

Certaines voies à sens unique pour les voitures peuvent être empruntées à contresens par les vélos. Il s'agit essentiellement de rues situées dans l'hyper centre de Bordeaux et dans certaines voies de l'agglomération dans lesquelles la vitesse et le trafic automobiles sont très faibles, rendant possible cette cohabitation un peu particulière.

Pour profiter en toute sécurité du contresens, deux règles de "bon sens"

1. N'emprunter que les voies à contresens identifiées comme telles par une signalisation spécifique placée à chaque entrée des voies concernées (parfois, une bande cyclable est matérialisée sur la chaussée). Trop de cyclistes s'engagent dangereusement dans des rues en sens interdit sans y être autorisés…
2. Même si le face-à-face entre cycliste et automobiliste assure une parfaite visibilité des uns et des autres, le cycliste doit néanmoins être très vigilant aux intersections et regarder attentivement des 2 côtés : piétons ou auto s'engagent parfois sans tenir compte du vélo qui arrive.


Exemple de contresens cyclable.

La Cub adhère au Club des villes cyclables

Faciliter, sécuriser et développer la circulation des cyclistes, notamment en milieu urbain : telle est la vocation du Club des villes cyclables, que la Cub a décidé de rejoindre pour partager informations et expériences, et promouvoir plus efficacement l'usage des deux roues.

Logement social et qualité architecturale

Si durant des lustres, le logement social a eu mauvaise presse, il n'en va plus de même aujourd'hui. Pour preuve, les magazines les plus tendance publient régulièrement les programmes conventionnés réalisés par les grands noms de l'architecture. Suivez le guide…

Petit retour en arrière, pour convaincre les irréductibles qui estiment que la notion de logement social brille nécessairement par l'absence de qualité architecturale ! Dans les années 20, un industriel bordelais, Henri Frugès confiait à un jeune architecte le soin de construire, à Pessac, une cité destinée à loger ses ouvriers. L'homme de l'art s'appelait Le Corbusier et les amateurs viennent désormais du monde entier visiter la Cité Frugès, manifeste architectural totalement innovant.


Résidence Les Absidales (Toit-Girondin) à Ambarès-et-Lagrave.

Car souvent l'innovation passe par le logement social : un budget limité appelle des solutions nouvelles, des astuces… En développant de petits immeubles collectifs de faible hauteur, en faisant appel à des architectes de renom, en privilégiant l'intégration à un site et à un quartier, les bailleurs contribuent à la mixité sociale et à un changement de mentalités. La Cub possède à ce titre quelques exemples parlants de cette petite révolution : l'Ilôt des Chartrons à Bordeaux, les résidences Les Absidales à Ambarès-et-Lagrave, Le Bois de Monjous à Gradignan, le quartier Beaudésert à Mérignac ou le Domaine de Serillan à Floirac, autant d'ensembles réalisés par des équipes d'architectes reconnus, tels Bernard Bühler, Jacques Hondelatte, Alain Charrier… Le Domaine de Sérillan a également fait l'objet d'un partenariat local avec Arc En Rêve, caution architecturale incontestée d'un quartier entre ville et campagne, où les maisons dessinent un nouveau paysage.

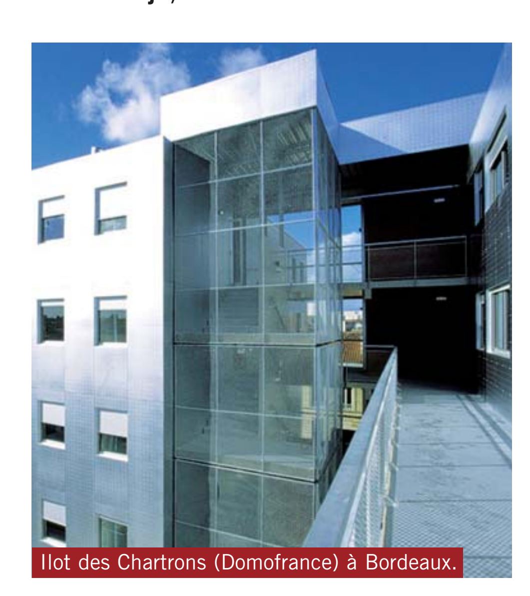
Les Absidales à Ambarès-et-Lagrave

L'architecte Jacques Tournier a signé ce nouveau programme.
Pour le « Toit-Girondin », il a livré, à proximité immédiate du centre-ville, avec son église romane classée, un presbytère et une halle remarquables, 3 appartements et 17 pavillons desservis par une voie piétonne.
Un soin tout particulier a été apporté à l'intégration de cette réalisation au quartier, grâce à des constructions basses aux volumes simples et linéaires, avec des façades différenciées et à un choix de matériaux judicieux.

HQE : une méthode qui a le vent en poupe

Du beau, du nouveau, de l'audace ! Certes mais le logement social ne se contente pas de se refaire une beauté. Il s'inscrit dans une démarche environnementale où l'innovation et les solutions alternatives donnent, d'ores et déjà, des résultats intéressants.

S'il est vrai que la haute qualité environnementale peut coûter plus cher à la construction que le recours aux méthodes de construction et aux énergies traditionnelles, elle s'avère en revanche plus économe au fonctionnement.
Techniquement, les bureaux d'études et les architectes savent produire des maisons bio, faibles consommatrices, voire productrices d'énergie, mais le marché hexagonal est encore frileux.
D'où l'intérêt de valoriser des initiatives prises par les bailleurs, qui n'ont pas peur d'expérimenter des solutions alternatives. Exemple : un bâtiment de 50 logements, livré en 2002 par Domofrance (en façade de la ZAC des Chartrons), cours Balguerie-Stuttenberg. Œuvre de l'architecte Alain Triaud, il a obtenu un label décerné par EDF (Innovelec) et les organismes HLM et a profité d'une démarche Haute qualité environnementale. La promesse ? De sensibles économies d'eau et de chauffage pour les habitants, tout en assurant un bon niveau de confort. Dès sa conception, le bâtiment a bénéficié de matériaux et d'équipements innovants.
A l'arrivée, un style contemporain affirmé et un cadre de vie où l'on se plaît à souligner une moyenne de - 30 % sur les factures d'eau et d'électricité. Des atouts qui séduisent une population qui, pour rien au monde, ne songerait à déménager…


Ilot des Chartrons (Domofrance) à Bordeaux.

Bilan du PLH de la Cub : inquiétant malgré une reprise récente

Comme chaque année, l'A'Urba fournit un bilan. Etat des lieux.

La situation du logement dans la Cub, effectuée annuellement par l'Observatoire du PLH (Programme local de l'habitat), est inquiétante. D'un point de vue quantitatif, le retard accumulé dans la construction de logement par rapport aux besoins estimés se fait donc douloureusement sentir. Le poids de la Cub dans la construction en Gironde n'a cessé de baisser au fil des ans (37 % en 2005 contre 55 % en 1998).

Parc privé : une dynamique inadaptée aux besoins

Les niveaux de prix rendent difficile l'acquisition d'un premier logement. La reprise a été surtout portée par les investisseurs privés, qui représentent 2/3 de la production neuve dans la Cub, surtout à Bordeaux (effet loi « de Robien »). Ce produit, très attractif fiscalement, a cependant participé au renchérissement du foncier et des coûts de construction. Dans le même temps, les plafonds de loyer applicables réservent de fait ces logements aux ménages les plus aisés. Un autre aspect important, mis en exergue par le bilan du PLH, concerne « la vacance » qui a considérablement diminué. Plus de 10 000 logements inoccupés ont en effet été remis sur le marché depuis 1999. L'ampleur de cette baisse, qui était souhaitable, est toutefois significative d'une tension croissante sur le marché du logement sur le territoire communautaire, les ménages privilégiant le montant du loyer au confort intérieur. D'un point de vue qualitatif, le parc est ancien (50 % des logements construits avant 1948) et comprend près de 23 000 logements privés qualifiés de « potentiellement indignes ». Le profil des habitants du parc privé girondin n'est pas, en soi, surprenant : 56 % des propriétaires occupants et 80 % des locataires ont des revenus leur donnant accès au PLUS (prêt locatif à usage social). De même, respectivement 26 et 49 % pourraient prétendre au PLAI (Prêt locatif aidé d'insertion).

Parc public : un bilan mitigé malgré une production en hausse

Selon les critères de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) - qui impose aux communes 20 % de logements sociaux -, dix communes de la Cub sont déficitaires, soit un manque de 11 000 logements conventionnés. Plus inquiétant, à l'échelle communautaire, on note une stagnation de l'offre locative conventionnée (21 %) et même un risque de baisse du fait de la dynamique de la construction privée et du retard accumulé dans la production locative conventionnée. Malgré l'amélioration de la production amorcée depuis 2005, le bilan pluriannuel est encore insuffisant.

La Cub prend de nouvelles mesures

Confrontée à ce constat alarmant, la Cub a pris toute une série de mesures : augmentation substantielle des crédits consacrés aux acquisitions foncières, réflexion sur la création d'un établissement public foncier, instauration d'un plancher de réalisation de logements sociaux dans les opérations maîtrisées par la Cub, définition de servitudes de mixité sociale dans le cadre du PLU, création d'un service habitat, prise de délégation des aides à la pierre, instauration d'un nouveau mécanisme de financement du logement social plus incitatif.



Vue sur les terrasses de l'îlot des Chartrons à Bordeaux.

Les HLM en congrès à Bordeaux

L'Union sociale de l'habitat a choisi notre agglomération pour organiser la 67ème édition de son congrès national annuel du 19 au 21 septembre 2006, au parc des expositions de Bordeaux-Lac. Il a rassemblé plusieurs milliers de professionnels (congressistes membres des organismes HLM, élus, spécialistes de l'habitat, industriels) autour de conférences et ateliers sur le thème du logement social. Les sujets abordés s'intègrent au plus près des réflexions et projets actuellement menés par l'assemblée communautaire. A cette occasion la Cub a distribué sur son stand une édition spéciale de son Journal, consacrée à l'habitat.

Objectif : durable !

**Les troisièmes Ateliers du Développement Durable se sont déroulés au Palais des congrès de Bordeaux les 20 et 21 septembre.
Au programme : changer les comportements...**

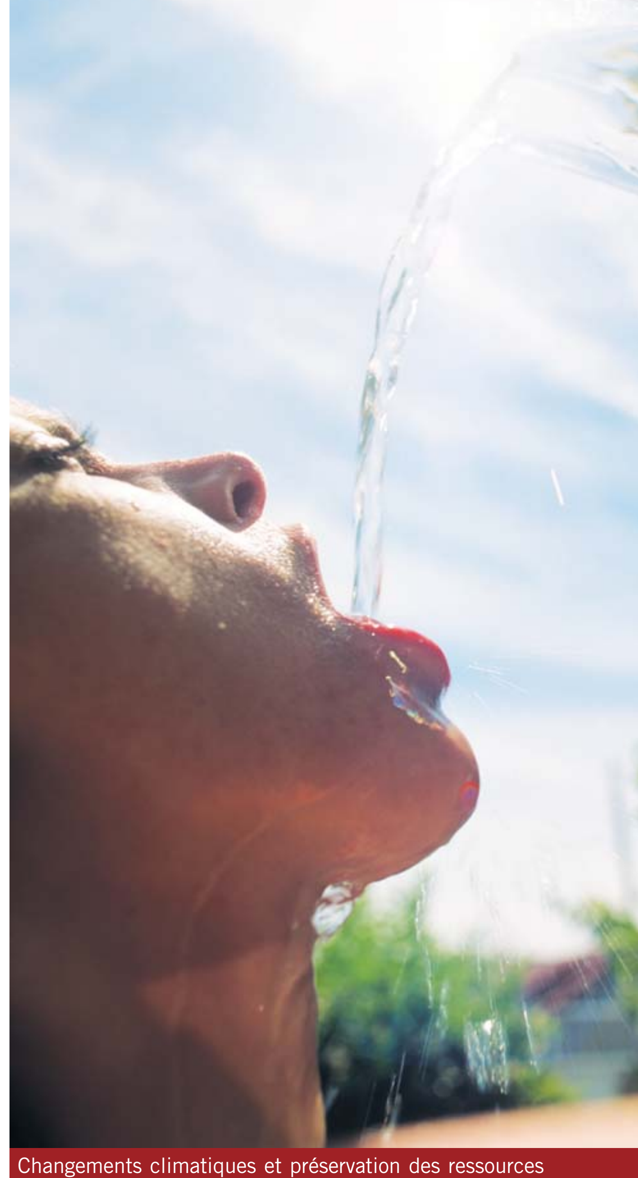
Le thème, désormais, revient si fréquemment qu'il semble entré dans les esprits : hors le changement, point de salut ! Co-organisés par le réseau IDEAL (réseau de diffusion de connaissances sur l'environnement) et plusieurs collectivités (avec la Cub au premier rang), les Ateliers du Développement Durable sont nés de ce constat. Leur objectif ? Mettre en place des stratégies de Développement Durable dans les trois secteurs fondamentaux que sont l'économie, le social et l'environnement. Vaste programme, traité en deux jours ! Au fil des nombreux ateliers, ont été abordées des thématiques aussi variées que l'eau et les déplacements, l'énergie, les risques, les entreprises, les déchets, l'Agenda 21, les personnes âgées et handicapées, les finances solidaires, l'éducation, la formation et la sensibilisation, l'insertion...

Animateurs et participants ont échangé problèmes contre solutions techniques, savoir-faire, expériences réussies et initiatives prometteuses.

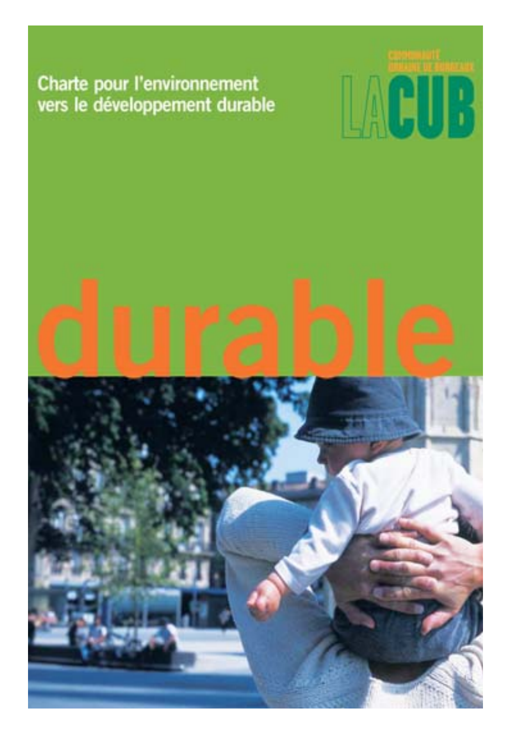
Cette troisième édition a connu un réel succès (près d'un millier de participants) et a conforté les partenaires, professionnels ou institutions, dans le rôle d'exemple dont ils sont investis.

Les pros associés

Pour élargir le cercle de la sensibilisation et impliquer dans la démarche plus de partenaires encore, l'édition 2006 des Ateliers du Développement Durable s'est ouverte davantage aux professionnels. Un salon et un espace forum ont permis notamment aux professionnels qui le souhaitaient de venir présenter leurs pistes ou leurs innovations...



Changements climatiques et préservation des ressources au programme des Ateliers du Développement Durable.



Agenda 21 : la Cub s'engage

**Après avoir adopté l'an passé sa Charte pour l'environnement, la Cub fait un nouveau pas vers le Développement durable.
« Agenda 21 » ou ce qui doit être fait, au XXIème siècle, pour changer nos comportements...**

Adopté en juin 1992 par 173 pays signataires de la déclaration de Rio, le programme d'actions mondiales en faveur du Développement durable gagne peu à peu du terrain.

Dans leur liberté d'agir, 150 institutions françaises (dont six communautés urbaines) avaient déjà décidé de s'engager dans le mouvement, et onze communes de la Cub avaient pris les devants en initiant des réflexions sur l'élaboration de leur propre Agenda 21.

La Communauté urbaine de Bordeaux vient à son tour grossir les rangs. Il s'agira, dans un premier temps, de construire le diagnostic et de définir les actions à mener de la manière la plus concertée possible.

La particularité de l'Agenda 21 de la Cub sera d'être axé sur les bilans carbones (émission des carbones) et le changement climatique.

Son ambition principale consistera à améliorer la performance en termes d'émission de gaz à effet de serre.


Le réseau de chaleur Haut de Garonne.

Déchets : l'énergie du renouvelable

Encombrants, polluants, quasi inévitables, les déchets bien traités peuvent aussi servir l'environnement. C'est le cas, notamment, quand on les transforme en chaleur. Exemples…

On a beau tendre vers la diminution, un fait est sûr, malheureusement : la disparition des déchets n'est pas encore pour demain. La Cub pour sa part transforme en chaleur une partie des déchets non recyclables qu'elle collecte. Sur la rive droite, par exemple, la valorisation de l'énergie thermique produite par l'usine d'incinération des ordures ménagères de Cenon permet d'économiser chaque année 9 000 TEP (Tonnes équivalent pétrole). Le réseau de chaleur, auquel notamment la clinique des Quatre Pavillons a été raccordée cette année, produit et livre chaleur et eau chaude sanitaire à 12 000 « équivalents logements » sur Lormont, Cenon et Floirac (logements collectifs et équipements publics).

Du biogaz pour les plantes tropicales

A Pessac, ce sont les plantes tropicales de l'Ecosite du Bourgailh qui profitent des nouvelles technologies de valorisation des ordures ménagères. C'est, en effet, la récupération du biogaz produit par la décomposition des déchets d'une décharge fermée depuis plus de vingt ans qui alimente la chaufferie de la serre.
Le tout dans le plus pur respect de l'environnement…

Stations d'épuration : la pure métamorphose

Extensions, modernisations, nouvelles installations… Le parc des stations d'épuration de la Cub se transforme au bénéfice de l'environnement.

Il faut bien le dire, une marge assez faible des 685 131 habitants concernés par le service assainissement de la Cub songe, en prenant sa douche, au devenir de ses eaux usées. On imagine mal, pourtant, ce qu'il adviendrait si les 57,7 millions de m³ d'eaux souillées finissaient directement chaque année leur course dans la Garonne…
Pour éviter ces désagréments, le parc des stations d'épuration de la communauté urbaine dispose de dix installations de tailles variées. L'assainissement n'est pas une préoccupation récente. Les techniques continuent d'évoluer. Et les normes aussi…
C'est pour se mettre en conformité que la Cub avait établi, en 1998, un schéma directeur des eaux résiduelles entraînant un vaste programme de travaux (près de 200 millions d'euros sur dix ans).
L'année 2005 et le début 2006 ont ainsi vu la fin des travaux des stations d'épuration de Cantinolles à Eysines et de Sabarèges à Ambarès-et-Lagrave, le démarrage de l'extension de Lille à Blanquefort et du Clos de Hilde à Bègles, la préparation des opérations de mise aux normes de Louis Fargue et de La Melotte à Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que la construction de la station Brazza sur la rive droite qui traitera les eaux d'une partie de La Bastide et du Bas-Lormont…


Au cœur de Sabarèges.



Station d'épuration de Sabarèges à Ambarès-et-Lagrave.

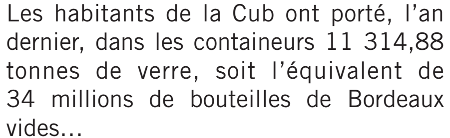
COLLECTE, DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT

Les déchets au rapport !

Trier, collecter, valoriser… Le rapport d'activité 2005 de la Cub sur les déchets ménagers (téléchargeable sur www.lacub.com) a livré sa radiographie. Quelques notions sur la collecte en six instantanés…



En 2005, les habitants de la Cub ont à la fois produit un peu moins d'ordures ménagères résiduelles qu'en 2004 (- 1,30 %) et mieux trié leurs déchets (+ 6,17 % pour le porte-à-porte et + 3,94 % pour l'apport volontaire).



Les habitants de la Cub ont porté, l'an dernier, dans les containeurs 11 314,88 tonnes de verre, soit l'équivalent de 34 millions de bouteilles de Bordeaux vides…
Dans le même temps, la Cub a valorisé 1 565 tonnes de plastique, soit l'équivalent d'un peu plus de 5 millions de bouteilles d'eau minérale…





L'usine d'incinération des ordures ménagères de Cenon a produit 95 720 Mwh d'énergie thermique dédiée au chauffage urbain. Elle a permis de chauffer près de 12 000 logements.

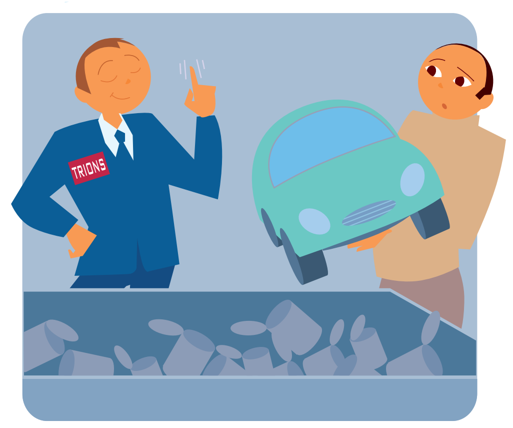
L'usine de valorisation énergétique de Bègles a produit 58 792 tonnes de mâchefers dont 51 799 tonnes ont été transformées en sous-couche routière.





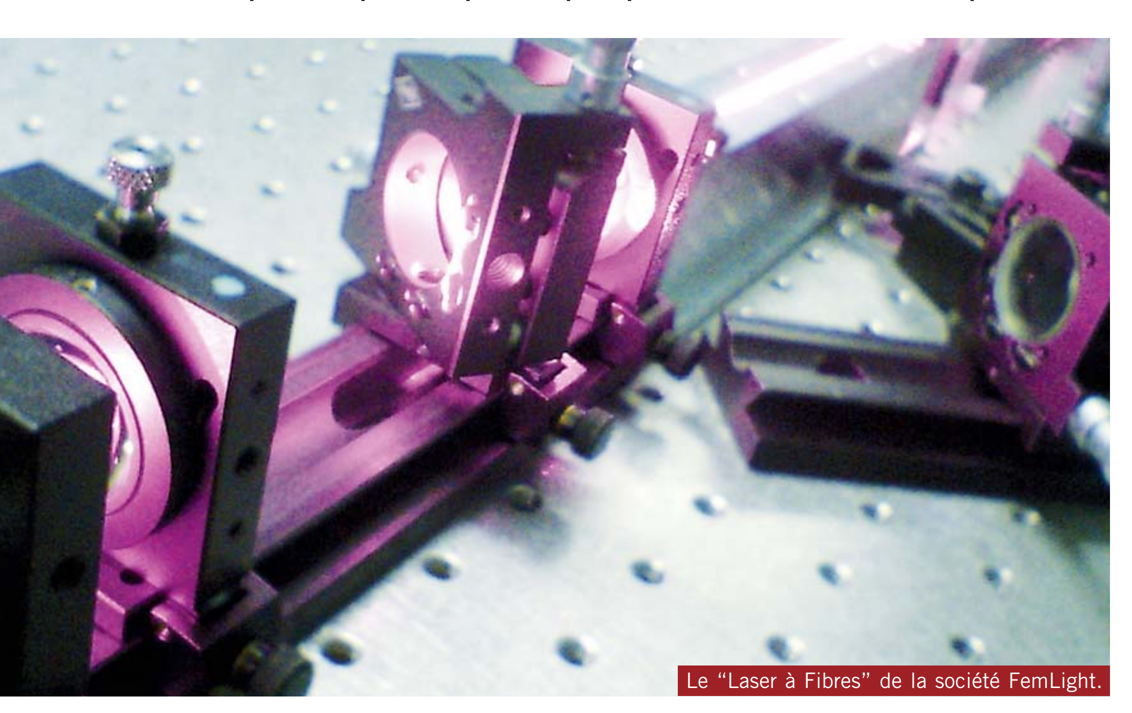
Le secteur tertiaire (les services) est, contrairement à ce qu'on imagine, le principal utilisateur (60 %) des déchetteries professionnelles communautaires devant le bâtiment (28 %) et les autres secteurs d'activités (12 %). La loi de 1993, qui impose aux professionnels de financer l'élimination de leurs déchets, ne concerne pas seulement les gravats !

Si les habitants de la Cub font partie des meilleurs trieurs des grandes agglomérations françaises, on constate 8,52 % d'erreur dans les poubelles vertes en 2005. Le guide « Trions » de la Cub peut aider à chasser les intrus…



Route des Lasers et Alphatech : Bordeaux Métropole sur la carte européenne de l'innovation

Avec le pôle de compétitivité Alphatech et l'aménagement de la Route des Lasers, le Grand Bordeaux peut maintenant s'affirmer comme un pôle européen de premier plan pour la valorisation scientifique et économique des lasers.



Le "Laser à Fibres" de la société FemLight.

La Route des Lasers ne figure sur aucune carte. Pourtant son kilomètre zéro est au cœur du domaine universitaire de Talence-Pessac-Gradignan. Elle passe par le site UNITEC 5 au carrefour de la rocade et de l'autoroute de Bayonne puis file vers son point d'arrivée actuel au Barp.
Là, derrière les barbelés qui protègent le CEA-CESTA, se joue une des plus grandes aventures scientifiques du monde. Près de mille personnes préparent en ce moment le gigantesque « berceau » du Laser Mégajoule, qui, vers 2011, simulera, à une échelle infinitésimale, les explosions de bombes thermonucléaires de plusieurs millions de degrés. Une performance unique. Ce site où se mêlent l'infiniment grand et l'infiniment petit, est désormais entouré d'un parc technologique Laseris 1 où s'implantent les constructeurs des divers équipements : Sagem, Gerac, filiale de Thalès, Cilas, Elyo. Et il reste de la place…
A proximité, Laseris 2 sera dévolue à l'accueil de tous les services nécessaires aux 300 chercheurs attendus. On disposera ainsi d'un nouveau gisement d'emplois.

Le CEA et la Région Aquitaine développent également un institut de recherche et un centre de découverte du monde du laser pour le grand public. Mais là, bien sûr, pas de barbelés !
Ces sites sont aménagés par la Société d'Economie Mixte SEML « Route des Lasers », lancée dès 2004, par les collectivités territoriales.
Elle assure le portage foncier, les travaux, la commercialisation et la gestion du site. Le plan de charge, évalué à un minimum de 70 millions d'euros entre 2005 et 2010, est soutenu par l'Etat et l'Union Européenne à hauteur de 25 millions d'euros.
Pour optimiser les exceptionnelles retombées du Mégajoule, la Cub, très présente dans la gouvernance de la SEML, est entrée dans son capital à hauteur de 1,15 million d'euros. Cette année sa participation sera augmentée de 756 000 euros.
Dans le même temps, avec l'ensemble des partenaires, la Cub a accepté le principe de création d'un fonds de développement pour utiliser ensemble les richesses générées.

Les jeunes pousses de la photonique au pôle Unitec 5 à Pessac

Cette opération, à l'initiative de la Cub, accueillera à l'été 2008 :
- le siège d'ALPHATECH à l'initiative du pôle de compétitivité laser unique en France ainsi qu'un centre d'innovations spécialisé dans la photonique,
- deux entreprises dans le secteur de l'optique,
- une pépinière d'entreprises pour l'accueil de nos futurs entrepreneurs.

Gertrude régule le trafic mexicain



Notre célèbre système de régulation du trafic routier s'exporte de plus en plus à travers le monde. Gertrude, qui va fêter ses 25 ans fin 2006, a en effet remporté l'appel d'offres de la ville de Morelia au Mexique (située au sud-ouest de Mexico).
110 carrefours centralisés sont en cours d'installation et devraient être en service à partir de décembre 2006. Gertrude assurera également l'assistance technique et la maintenance hotline jusqu'en novembre 2007.



Nappes préservées, eau potable de qualité.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

COUPS DE PROJECTEUR

LA CUB ET L'EAU EN 2005

Qualité de l'eau

L'actualité de ces dernières années, liée à une sécheresse préoccupante, a mis en avant la nécessité de préserver l'eau, ressource naturelle indispensable. 2005 n'a pas échappé à la règle !

Le Bureau de la Cub a voté le 22 septembre 2005 un nouveau document fixant les objectifs incontournables du service de l'eau et de l'assainissement (compétences majeures de la Cub depuis presque 40 ans) : économiser et préserver nos ressources en eau potable, améliorer la qualité et la sécurité du service, valoriser les équipements et en améliorer les performances, et, surtout, assurer le service public de l'eau au meilleur prix pour l'usager.

Une eau potable de qualité

Les analyses effectuées en 2005 par la DDASS de la Gironde (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) ont évalué à plus de 99,7 % le taux de conformité aux normes sanitaires de l'eau potable sur le territoire. La consommation moyenne s'est élevée en 2005 à 368 litres par abonné et par jour. La totalité des 45,6 millions de m³ d'eau potable distribuée aux 209 633 abonnés de 22 des 27 communes la Cub (soit 650 317 habitants) provient de nappes souterraines naturellement de très bonne qualité.
Bouliac, Carbon-Blanc, Ambarès-et-Lagrave, Artigues-près-Bordeaux et Bassens, dépendent, quant à elles, de structures intercommunales.

Collectif et non collectif : l'assainissement représente un investissement important

En 2005, ce sont presque 60 millions d'euros qui ont été investis par la Cub dans les stations d'épuration, dont la moitié pour la mise aux normes de 3 des 10 stations *(cf. page 8)*.
Fin 2005 il a été procédé, sur le réseau d'assainissement collectif, à la mise en conformité de 40 % de raccordements non-conformes chez des particuliers. A noter aussi que la Cub a adopté par délibération le 16 décembre 2005 la création d'une régie du Service public d'assainissement non collectif (SPANC), opérationnelle depuis le 1er janvier 2006. Ses missions principales :

- contrôler l'installation des dispositifs d'assainissement non collectifs,
- vérifier régulièrement le fonctionnement et l'entretien de ces installations.

L'eau industrielle préserve les nappes souterraines

869 558 m³ d'eau en provenance de la Garonne ont été délivrés en 2005 aux industriels de la presqu'île d'Ambès, par la station de Saint-Louis-de-Montferrand, limitant ainsi les prélèvements dans la nappe d'eau profonde déficitaire de l'Eocène. Le pompage dans le fleuve a cependant dû être interrompu du 28 juin à début décembre compte tenu du niveau d'étiage trop bas de la Garonne.

Le rapport annuel des services publics eau et assainissement de la Cub est consultable sur www.lacub.com

LA CUB ET L'EAU EN 2005

2005 : une année sous contrôle

L'usager attend de la Cub et de son délégataire (Lyonnaise des Eaux France) une réelle transparence dans la gestion de l'eau sur le territoire.

Consciente de ces enjeux et afin de préparer la révision du traité de concession de l'eau potable, La Cub a lancé fin 2003 un audit juridique, technique et financier du service de la Lyonnaise des Eaux. Ses résultats (disponibles sur le site de la Cub) ont été présentés en 2005 au Bureau de la Communauté ainsi qu'au groupe concerné (composé d'élus et des associations d'usagers) de la Commission consultative des services publics locaux. Les éléments étudiés vont permettre de dégager des marges permettant une plus large contribution aux futurs investissements du service de l'eau.

En outre, la création, en 2005, d'une inspection générale des services a permis d'effectuer, pour la première fois, un contrôle sur place de la comptabilité générale des contrats eau et assainissement. Les résultats de ces investigations ont conduit le délégataire à remettre à la Cub en décembre 2005 des propositions pour la révision du contrat.

De nouvelles bases pour la relation avec le délégataire

La Cub et la Lyonnaise cherchent à présent à repartir sur de meilleures bases, et de nouveaux rapports s'instaurent progressivement. D'ores et déjà, la Lyonnaise des Eaux a exprimé sa volonté de transparence et d'exemplarité dans la gestion des contrats communautaires.

Une performance technique qui peut encore s'améliorer

La Cub attend du délégataire des améliorations dans deux domaines principaux : le renouvellement des branchements plomb et la recherche d'économies et de préservation de la ressource en eau. En 2005, 1 140 branchements plomb ont été renouvelés. Toutefois, il reste aujourd'hui 60 995 de ces branchements sur le territoire de la Cub. A l'échéance de 2013 le délégataire doit respecter la norme en matière de teneur de plomb dans l'eau (10 µg/litre). Pour le programme 2005-2006, celui-ci devra profiter de toutes les opportunités liées aux chantiers menés sur son territoire pour renouveler les branchements plomb.

Quant aux fuites, elles sont trop nombreuses à ne pas être pas détectées, ou à être arrêtées dans des délais trop importants. La Cub a réfléchi en 2005 à une règle d'exonération partielle de la dépense correspondante pour l'usager. Partielle, car il est important de maintenir la responsabilité des usagers en ce qui concerne le gaspillage de l'eau. Pour inciter ces derniers aux économies d'eau, la Cub a sensibilisé le délégataire à la mise en œuvre, en 2006, d'une campagne d'information.

Les conséquences de la sécheresse.

L'année 2005 a été plus sèche que l'année 2004 : de faibles pluies en hiver, une longue sécheresse en été. Le volume des eaux pluviales relevé en 2005 s'élève à 8,3 millions de m³, contre 13,4 millions en 2004. Les sources d'eau de surface en ont souffert et ont moins produit. Il a donc été nécessaire de prélever davantage d'eau dans l'Eocène : + 3,2 % par rapport à 2004. Par ailleurs le volume des eaux usées épurées s'est élevé à 57,7 millions de m³ en 2005, contre 72 millions en 2004.

Plus de solidarité

Parce que l'eau est un bien qui doit être accessible à tous, la Cub s'implique pour aider les collectivités ou les personnes en difficulté. En juillet 2005, elle a adopté une convention de secours en eau avec les collectivités périphériques, afin de garantir autant que possible à ces dernières un approvisionnement en cas de défaillance de leur système d'adduction. En septembre 2005, elle a adhéré à la convention départementale « Solidarité eau » participant, grâce à un fonds spécifique, au maintien du service public de l'eau potable pour les personnes les plus démunies.



La station de traitement des eaux usées de Cantinolle à Eysines.

COUPS DE PROJECTEUR LE TRAM ET L'ART

"Un tramway nommé des arts"

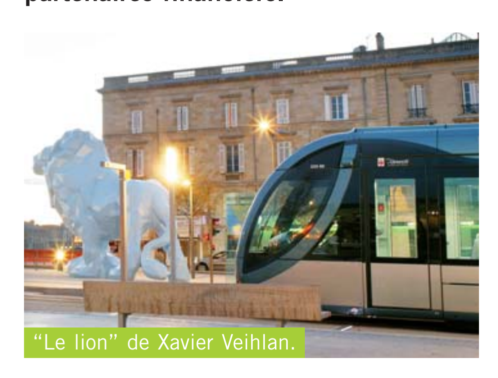
Le tramway donne des ailes à la Cub ! La sage institution, qui a les deux pieds solidement ancrés dans la réalité de la voirie, de l'assainissement et de toutes choses indispensables à notre quotidien, se fait et nous fait plaisir. Des quais et des places emblématiques de Bordeaux, au cœur de Pessac, Talence, Cenon ou Lormont, le tram métamorphose tout sur son passage.

La Cub est donc intimement impliquée dans la requalification de tous les espaces publics, dans la transformation et dans l'embellissement du paysage urbain. Grâce à la politique de commande publique initiée en 1983 par le Ministère de la culture et de la communication, elle co-dirige avec l'Etat les actions dans le domaine artistique. Ainsi offre-t-elle depuis 2003, un formidable accompagnement au tramway sur les 25 kilomètres de la première phase des lignes A, B et C. Le programme est ambitieux puisque une dizaine d'artistes contemporains a été sollicitée pour apporter et initier un autre regard sur les 5 communes traversées (Lormont, Cenon, Bordeaux, Talence, Pessac), et aiguillonner l'imaginaire des voyageurs.


"Travelling" d'Elisabeth Ballet.

Les partenaires

Avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), et la Délégation aux arts plastiques (DAP) sont intervenues au titre de conseils et d'experts, et comme partenaires financiers.


"Le lion" de Xavier Veihlan.

A l'initiative de la Cub, elles ont constitué ensemble un comité chargé de définir et d'accompagner le projet artistique en concertation avec les cinq communes. Présidé par Alfred Pacquement, directeur du Musée national d'art moderne au Centre Georges Pompidou, le comité rassemble de nombreuses personnalités du monde culturel : Bernard Blistène et Xavier Franceschi, respectivement inspecteur général et inspecteur de la création artistique, Claude-Henri Cousseau et Maurice Fréchuret, anciens directeurs du CAPC, Guadalupe Etchevarria, directrice de l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux, Joël Savary puis Isabelle Manci et maintenant Bertrand Fleury, conseillers pour les arts plastiques à la DRAC, Hélène Lemoine, amatrice d'art et Bartomeo Mari Gustinet, ancien directeur du centre d'art contemporain de Rotterdam. Ensemble, ils ont analysé l'histoire, le potentiel, les habitudes, les besoins des villes et des lieux, avant d'en confier les clés aux artistes.


"Le récit perpétuel" de Melik Ohanian.

Les artistes du tram
Œuvres sur site

Elisabeth BALLET
Travelling *- Rond-point Unitech à Pessac*
Plasticienne originaire de Cherbourg (50), Elisabeth Ballet sculpte le temps et le mouvement, travaille à partir d'une abstraction ou d'un principe mathématique.

Michel FRANÇOIS
Lieu-Dit *- Secteur la Butinière à Lormont*
Artiste belge, fasciné par le paradoxe du monde, les signes, l'interaction entre les gens et les objets. Tous constituent la matière de ses installations.

Melik OHANIAN
Le récit perpétuel
Avenue de la Libération à Talence
Il aime le cinéma et sa passion habite ses installations, traitées souvent en séquences, qui se jouent de l'espace et du temps.

Xavier VEILHAN
Le lion *- Place Stalingrad à Bordeaux*
Peintre, sculpteur, photographe, il cherche dans la représentation concrète d'animaux, de personnages ou d'objets, la notion d'universalité.

Ilya KABAKOV
La maison aux personnages *- Place Amélie Rabat Léon - CHU de Bordeaux*
Elu comme l'un des 10 meilleurs artistes vivants en 1999, marqué par l'univers russe et soviétique, il recrée des environnements réels, dont on lit l'histoire à livre ouvert.

Claude CLOSKY
Plusieurs fois *- Place de la Morlette à Cenon*
Premier artiste à monter dans l'aventure du tram, il bouscule la réflexion pour réduire le mouvement à sa plus simple - en apparence - expression, celle des chiffres.



"Plusieurs fois" de Claude Closky.


"Lieu-dit" de Michel François.

LE TRAM ET L'ART

Un tramway galerie d'art

Dans cette agglomération de grandes traversées, les concepteurs du programme de commande artistique ont choisi d'évoquer le voyage, par l'écriture et le récit. Ils ont ainsi souhaité que les créateurs prennent en compte les rapports nouveaux entre l'espace et le temps.


"Au bord'eaux" de Stalker.

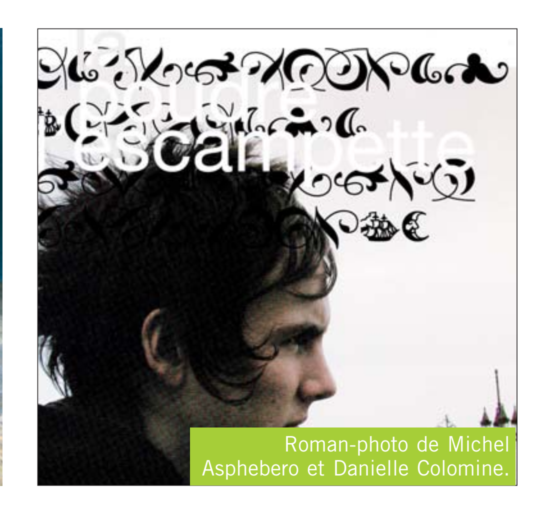
« On se retrouve aux pieds du lion ». La petite phrase devient familière aux Bordelais. Comme le devient cette monumentale sculpture. Provocant et dominateur, il a d'abord surpris, puis avec ses grosses patounes et sa robe bleu layette, il est devenu rassurant. Comme le lion des contes de fées, l'animal se prête aux fantaisies de l'imaginaire. Son créateur, Xavier Veilhan, a vu juste. Le comité artistique aussi, dont l'objectif est d'offrir des repères sur le passage du tram, de créer des liens autour de lui, et entre passagers et passants.

A Talence, cité de la science, Melik Ohanian, invite les passants à s'asseoir sur des miroirs posés sur des plots et à contempler les mots issus de la cosmologie sur des satellites centraux. Et lorsqu'Elisabeth Ballet pose un collier de lettres métalliques sur un rond-point de Pessac, elle s'inscrit dans la dominante littéraire du lieu, l'université. Mais il y a aussi quelque idée ludique et conviviale dans sa proposition. Ce collier est un palindrome, une phrase que l'on peut lire dans les deux sens, en latin. Le jeu est de le déchiffrer dans les allers-retours. Tout aussi ludiques, les interpellations de Michel François à Lormont, au travers des quatre lettre-portes métalliques de 5 mètres de haut. « Pssst, Zzzz, Oh, Mmm » sont là pour surprendre, ou apaiser. Et que dire du signal urbain en forme de « T » de Claude Closky. Il compte les tramways qui passent à Cenon à échéance d'un million d'années ! A Bordeaux enfin, Ilya et Emilia Kabakov, installent une vraie maison, et l'on pourra apercevoir ses occupants et lire leur histoire sur des textes placés près des fenêtres.

Au-delà de ces installations monumentales, le comité artistique a demandé à d'autres créateurs d'accompagner les voyageurs tout au long de leurs trajets dans le tram. Déjà, ces « œuvres de réseau » sont familières, comme les planisphères aux eaux bleues que le collectif Stalker a sérigraphiées sur les panneaux coupe-vent de stations. Et puis soudain, en passant sur le pont de pierre, une voix vous interpelle dans le tram, « salut, justement je pensais à toi ! ». Elle surprend, n'importe où, n'importe quand, dit ces choses banales, qui font penser un instant qu'elle ne s'adresse qu'à vous. Les petites voix de Valérie Mréjen sont là pour partager une histoire de 30 secondes avec le voyageur. Entre-temps, il pourra lire le Précis de rumeurs locales, de Thierry Lahontâa, plan décalé, intime et original de Bordeaux, distribué dans les espaces d'accueil TBC, ou prendre « La poudre d'escampette » avec Michel Asphebero et Danielle Colomine. Les deux plasticiens l'emmèneront en balade dans la mémoire et le temps, sur les traces d'Albert, fou voyageur, héros du roman-photo offert lui aussi. A condition bien sûr d'avoir en main ses Tickartes, images originales de la ville à collectionner, conçues par Buy-Sellf.



Plan original, à découvrir…


Roman-photo de Michel Asphebero et Danielle Colomine.


"Tickartes" de Buy-sellf en collaboration avec le Bruit du frigo.

Les artistes du tram (suite)

Œuvres de réseau

Stalker
Au bord'eaux
Ce collectif, véritable laboratoire d'art urbain, varie les associations d'artistes selon les projets. En perpétuelle exploration nomade sur le territoire urbain, il produit actions et œuvres diverses.

Buy-sellf
Tickartes
Producteur, éditeur, diffuseur, pôle de ressources, promoteur de la jeune création… le collectif Buy-sellf investit tous les modes d'expression et questionne les codes de représentations de la société de consommation.

Valérie Mréjen
30 secondes
Courts-métrages, vidéos, photographies, bandes-sons, livres… l'artiste opère par saynètes poétiques et ordinaires via différents médias.

Thierry Lahontaa
Précis de rumeurs locales
Cet artiste bordelais oriente son travail dans une perspective tendant à recomposer le monde. Ses modes d'expression (peinture, édition, performances, musique), comme ses nombreuses collaborations, lui permettent une approche plurielle de son environnement.

Quatre Taxis
La poudre d'escampette
Ce duo, formé de Michel Asphebero et de Danielle Colomine, parcourt le monde et élit domicile dans diverses villes étrangères pour y concevoir un travail plastique mis en forme en une revue. Déménagements et déplacements de l'art sont au cœur de leur recherche.

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX

DOSSIER PLU : LES NOUVELLES RÈGLES URBAINES À RESPECTER

LE JOURNAL N° 3
le Journal de la Communauté urbaine de Bordeaux

AMBES
SAINT VINCENT DE PAUL
SAINT LOUIS DE MONTFERRAND
PAREMPUYRE
AMBARES ET LAGRAVE
SAINT AUBIN DE MEDOC
BLANQUEFORT
BASSENS
CARBON BLANC
LE TAILLAN MEDOC
SAINT MEDARD EN JALLES
BRUGES
LORMONT
EYSINES
LE HAILLAN
LE BOUSCAT
ARTIGUES PRES BORDEAUX
CENON
BORDEAUX
MERIGNAC
FLOIRAC
BOULIAC
TALENCE
BEGLES
PESSAC
GRADIGNAN
VILLENAVE D'ORNON

Zone U mixte
Zone U économique et industriel
Zone UGES
Zone AU mixte
Zone AU économique et industriel
Zone AU UGES
Zone N
Zone A
Secteur sauvegardé

Les zones urbaines (Zones U)
Elles regroupent toutes les zones d'habitat, des quartiers des centres-villes aux zones pavillonnaires, sans oublier les zones à vocation économique (46 % du territoire).

Les zones à urbaniser (Zones AU)
Elles sont constructibles sous condition ou réservées à une urbanisation future, possible dans le cadre d'une modification ou d'une révision du PLU (6 % du territoire).

Les zones agricoles (Zones A)
Elles sont constituées d'exploitations agricoles ou viticoles. Seules les constructions liées à ces activités ou à des services publics sont autorisées (9 % du territoire).

Les zones naturelles et forestières (Zones N)
Elles sont généralement inconstructibles et protégées. Certaines franges peuvent néanmoins accueillir des constructions étroitement encadrées et des équipements publics et privés qui préserveront les caractéristiques naturelles du site (39 % du territoire).

› Le Plan local d'urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine de Bordeaux : la mise en œuvre

Après 4 ans de travail et 2 ans et 9 mois de concertation, le Plan local d'urbanisme (PLU), voté en juillet 2006 par le Conseil communautaire, est enfin entré en vigueur cet été. Venant remplacer l'ancien POS, il s'impose à l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux (27 communes, 660 000 habitants, 551 800 hectares). Aller vers une ville compacte, plus économe en ressources, plus verte et plus accueillante constitue en quelque sorte la marque de fabrique de ce document dont ce dossier vous propose une présentation.



PLU : la feuille de route des nouvelles règles urbaines

Si le PLU régit les possibilités de construction et remplace à ce titre le Plan d'occupation des sols (POS), il ne se réduit pas à un chapelet indispensable de règles administratives liées à l'habitat.

Masse importante de réglementations, le PLU est aussi un document qui, à travers le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), fixe les grandes orientations voulues pour l'agglomération de demain. Réaménagement des centres-villes, vie dans les quartiers, développement des transports en commun, essor économique et préservation des espaces naturels sont autant d'axes structurants de ce projet. Le PLU interfère donc sur tous les sujets importants de notre quotidien pour les dix ans à venir, avec une double préoccupation : optimiser nos conditions de vie et assurer le développement durable du territoire de l'agglomération. La promotion de la qualité architecturale et environnementale du tissu urbain constitue par ailleurs l'un de ses objectifs majeurs.

Des centres-villes confortés

Dans le domaine du logement, la position défendue par le PLU, à l'instar des grandes orientations du PLH, est claire : « encadrer l'évolution urbaine autour des centres et des pôles de transports, préparer l'arrivée de nouveaux habitants et recentrer la ville sur elle-même ». Traduction dans la réglementation : la ville doit désormais se développer en priorité autour des centres-villes et des axes de transports en commun. Objectif : rendre les équipements publics et les services urbains accessibles au plus grand nombre. D'où une offre diversifiée, notamment autour du tramway, avec parcs relais et lignes de bus supplémentaires.

Concrètement, le PLU recense 150 sites de projets et identifie 84 sites spécifiques pour l'habitat, répartis sur 21 communes de l'agglomération pour une surface d'environ 100 hectares. Surface qui devrait voir la réalisation de 1 200 à 2 500 nouveaux logements, selon l'utilisation des droits à construire.

Autre citation choisie : « favorisant des formes urbaines plus économes d'espaces et en redynamisant les centres-villes ». Maîtriser l'étalement urbain est en effet un des enjeux de ce PLU, qui réduit les zones d'extension urbaines de 25 % par rapport à l'ancien POS, soit 2 200 hectares reversés en espaces naturels ou agricoles. On peut clairement y lire la volonté communautaire de préserver la qualité de notre cadre de vie et d'encourager le développement dans un souci permanent de maîtrise des zones urbaines et de la mobilité.

A noter enfin l'attention toute particulière accordée par le PLU à la qualité architecturale dans tous les quartiers. Tant qu'à dessiner l'agglomération de demain, autant essayer de réaliser un beau dessin.









Les servitudes de mixité sociale (SMS)

Sous ce vocable se cachent en fait des emplacements spécifiques, réservés dans les zones urbaines du PLU et destinés à la réalisation des programmes de logements, dans le respect des objectifs de mixité sociale. Leur création est d'abord passée par l'identification d'un certain nombre de terrains, dont la constructibilité dépendra ensuite directement de la réalisation des programmes de logement favorisant la mixité de l'habitat. L'offre locative conventionnée sera ainsi développée dans les villes ou les quartiers comptant moins de 25 % de logements sociaux. A l'inverse, les programmes viseront à diversifier l'offre de logement dans les communes ou les quartiers dépassant déjà ce taux. Ce dernier cas concerne plus particulièrement les secteurs de renouvellement urbain tels que les sites du Grand projet de ville, ou encore l'opération de renouvellement urbain de Bègles. Le succès de ces SMS reste conditionné à la capacité de maîtriser le foncier et d'utiliser l'intégralité des droits à construire qui y sont attachés et ce, en accord avec les communes.

PADD : 5 orientations phares

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est à la base du Plan local d'urbanisme (PLU). Conçu à partir d'un diagnostic des atouts et faiblesses du territoire, il dessine l'agglomération de demain. Cette nouvelle vision de la ville s'articule autour de cinq objectifs fondamentaux :

- favoriser une plus grande équité sociale en matière de logements et une plus grande accessibilité aux fonctions urbaines (commerces et services),
- renforcer l'attractivité économique de l'agglomération,
- améliorer les déplacements grâce à l'offre de circulations douces et de transport en commun autour du tramway,
- valoriser la trame verte et les grands espaces naturels de la Cub,
- atteindre une plus grande qualité architecturale dans tous les quartiers.

Concertation : le PLU a fait débat !

On ne réalise pas un dossier de l'envergure du Plan local d'urbanisme (PLU) sans concertation avec les citoyens. Pilotée par la Cub, avec le concours de l'A'Urba et le relais très actif des 27 communes concernées, cette phase s'est échelonnée de mars 2002 à novembre 2004. Elle a conduit, après enquête publique, au dossier définitif, approuvé par le conseil de Communauté le 21 juillet 2006.

Le PLU est un document de planification dont l'impact concerne toutes les populations du territoire communautaire. Habitants, associations, élus, partenaires publics et privés de l'agglomération ont donc été informés du projet tout au long de sa période d'élaboration. Des réunions publiques ont par ailleurs été organisées et des registres ont été mis en place pour recevoir les observations et suggestions du public. Au total, plus de 3 000 personnes ont participé aux diverses rencontres organisées et 1 765 remarques ont été formulées.

Petit panorama des questions posées : celles liées aux « questions réglementaires et aux projets d'urbanisme » ont été les plus nombreuses (257), devant « les modalités de la concertation » (227), « le réseau de voirie » (182), « la procédure PLU » (138), « les demandes de particuliers liées à la construction de leur terrain » (118) ou « les pistes cyclables et les transports en commun » (100). Les sujets abordés pendant la phase de concertation ont couvert un champ encore plus large de préoccupations. Des remarques ont ainsi porté sur « le stationnement», « le risque inondation », « les équipements de proximité », « le devenir des ZAC », « les espaces verts de proximité », « la protection du patrimoine », « le bruit », etc. Bref, il n'est guère de question concernant ce PLU qui n'ait été débattue.

Concertation : ce qu'il faut retenir !

L'élaboration du PLU a fait l'objet d'une longue phase « de concertation » qui a duré deux ans et 9 mois et a donné lieu à de multiples réunions publiques dans les 27 communes de l'agglomération. Toutes les remontées ont été consignées et examinées dans le bilan de la concertation.

Le document « bilan de la concertation », approuvé au conseil de CUB le 7 janvier 2005, est disponible dans les mairies et à la Communauté urbaine de Bordeaux.

PLU : des exemples concrets sur la réglementation

Qu'est-ce que je peux construire ou installer sur mon terrain ?

L'implantation d'une activité industrielle sera interdite dans un secteur d'habitation, ou bien, la construction d'une maison d'habitation sera interdite dans un espace naturel protégé.

Puis-je librement implanter ma construction sur mon terrain ?

Selon le secteur d'implantation de l'habitation, les prescriptions diffèrent. En harmonie avec le bâti existant, les futures constructions devront s'implanter à l'alignement de la rue et entre limites mitoyennes dans un secteur d'échoppes ou de centre-ville (zone UC par exemple). En revanche, des retraits minimums seront imposés dans un quartier de maisons pavillonnaires (zone UP).

Quelle surface et quelle hauteur peuvent atteindre ma construction ?

Sur un terrain de 600 m² par exemple, si l'emprise au sol maximum autorisée est de 25 % et la hauteur de façade de 6 m, il sera possible de construire sur 150 m² au sol (25 % de 600 m²), y compris les garages ou locaux annexes et de réaliser l'équivalent de deux niveaux (Rdc + 1 étage).

Combien de places doit-on réserver pour le stationnement des véhicules ?

Le stationnement imposé pour les constructions nouvelles varie selon la présence ou non de solutions de transports en commun de proximité. Ainsi, un immeuble de bureaux situé à côté d'une station de tramway aura un nombre de places de stationnement limité.

Comment mon terrain doit-il être desservi par la voirie ?

Pour être constructible, il est nécessaire qu'un terrain soit accessible par une voie suffisamment large pour les voitures mais aussi pour les véhicules de secours.

Réglementation : ce qu'il faut retenir !

La réglementation du PLU varie selon la localisation de votre parcelle.

Avant tout projet d'achat de terrain, de construction, rénovation, extension ou démolition du bâti ou de création d'entreprise, rendez-vous dans votre mairie pour obtenir des informations sur les règles d'urbanisme (vos droits et vos devoirs).

Le saviez-vous ?

Le PLU est un document de base pour l'instruction des permis de construire et des certificats d'urbanisme, mais il n'est pas le seul. D'autres réglementations doivent également être prises en compte lors de la délivrance. Renseignez-vous auprès de votre mairie pour plus d'information.

Information : qui peut le « PLU » peut le moins !

De nombreux outils de communication ont été mis en place pour informer et recueillir l'avis de tous les habitants de la Cub jusqu'à la fin de la concertation.



Exposition du PLU.

- Les plaquettes « Imaginons ensemble la ville dans son ensemble » (150 000 exemplaires), « Concertation : mode d'emploi » (350 000 exemplaires) et « Règlement : mode d'emploi » (350 000 exemplaires).
- Les cahiers du PLU édités et adressés aux communes.
- Des centaines d'articles dans la presse, les revues de la Cub et les journaux municipaux.
- Sur le site Internet de la Cub et son forum PLU (enregistrement de remarques d'internautes).
- Une campagne d'affichage.
- La création d'un film pédagogique.
- Une exposition sur le PLU dans les halls des 27 mairies de la Cub.
- La tenue d'ateliers-forums dans les communes.
- La création de la Maison du PLU et l'instauration des kiosques PLU.



Et deux actions ont été menées pour complément d'information après l'arrêt de la concertation

- L'édition d'un tiré à part 4 pages dans le journal Sud Ouest.
- La réalisation d'un film présentant les principaux aspects du PLU.

Les dates clés

Février 2002
Vote du Conseil communautaire pour lancer l'élaboration du projet.

Mars 2002
Début de la concertation avec l'ouverture des registres publics.

Mars 2003
Débat sur le PADD.

Novembre 2004
Clôture officielle de la phase de concertation.

Janvier 2005
Arrêt du projet du PLU.

23 mai-08 juillet 2005
Enquête publique.

21 juillet 2006
Vote du PLU en Conseil communautaire.

18 août 2006
Entrée en vigueur.

PLU : un dossier de poids mais accessible

Le Plan d'urbanisme local (PLU) de la Communauté urbaine de Bordeaux représente un des plus importants documents d'urbanisme de France. Le dossier global, dans sa version « papier », représente près de 3 000 pages. Il comprend en outre 165 plans. Son coût d'achat est de 860 euros. Une autre version, toute aussi complète mais plus transportable, est proposée sous la forme de 3 CD Rom, au prix de 8,25 euros l'ensemble. Il correspond au PLU « réglementaire », reprenant simplement le contenu du dossier avec une navigation facile à partir du sommaire.

Deux outils doivent compléter l'information du public

- Le PLU "pédagogique" : guide pour comprendre et utiliser le PLU (accessible auprès de la Cub, dès l'automne 2006).
- Le PLU "information" : à partir d'une adresse postale, cette version informatique permet de prendre connaissance des dispositions réglementaires liées au PLU sur le secteur concerné (en expérimentation au 1er semestre 2007).

Le PLU est également disponible gratuitement sur le site internet de la Cub : www.lacub.com.

La parole aux communes

Dans ce Journal N° 3, comme dans le Journal N° 1, ce sont à nouveau 14 des 27 communes de la Cub qui vous communiquent des informations sur leur vie locale…



Ambarès-et-Lagrave : les Ambarésiens se mobilisent pour l'Agenda 21 local

Après la phase de diagnostic partagé, la mission Agenda 21 va réunir d'ici la fin de l'année les employés municipaux à l'occasion d'ateliers, et la population lors de forums de discussion. Ces concertations permettront la mise en place d'actions concrètes visant au Développement durable de la commune. Déjà au mois de juin, à l'occasion de la semaine du Développement durable, « D'un arbre à l'autre » avait su rassembler les amoureux de la nature et de la culture dans un projet éthique commun. Issu d'un partenariat avec les associations et les écoles, cet événement posait la question du rapport de l'homme à la nature. Aimons-nous les arbres autant qu'ils le méritent ? Pour en savoir plus, un second volet mêlant culture scientifique, littéraire et environnementale, aura lieu en octobre.

Ambès cajole les petits

C'est un vrai paradis pour petits qui est en train de sortir de terre, rue Arago, en bordure de l'agglomération, avec la construction d'un centre de loisirs et d'hébergement sur trois hectares. Mis en route voici quatre ans, ce projet accueillera 160 enfants, de la toute petite enfance aux primaires en passant par les maternelles, soit une tranche d'âge allant de 0 à 12 ans. Les travaux, d'un coût de 3,5 millions d'euros, ont débuté au début de l'année et devraient prendre fin au mois de novembre pour une ouverture en janvier 2007. Mais au-delà de la construction de ce centre, c'est une vraie politique vis-à-vis de la jeunesse qu'Ambès entend mener, notamment en éduquant les enfants à la vie en société. Un coup de jeune qui devrait permettre à la commune d'attirer une population nouvelle.





Les anges ont flotté sur Artigues

Tout Artigues a dansé pendant une semaine, début juillet, pour la « La Part des Anges », rencontres chorégraphiques contemporaines qui ont connu un réel succès. Pour le démarrage de cette édition 2006 l'art s'exprima en extérieur : musiques et danses animèrent le parc de la mairie. Temps fort de la programmation du Cuvier de Feydeau, « La Part des Anges », qui entre dans le cadre des Scènes d'été en Gironde et d'Aquitaine en Scène, a laissé cette année « la part belle » aux jeunes artistes issus de grandes compagnies européennes. Ils ont séduit par leur actualité, leur légèreté et leur sens de la dérision. Cette manifestation a également permis à un public nombreux et varié de découvrir les artistes au cours d'ateliers, ou encore d'assister à des projections vidéo danse à la médiathèque Gabriela Mistral.

Bassens valorise les associations



Le Club municipal omnisport de Bassens a fêté cette année ses 20 ans d'existence. Les journées du Patrimoine, auxquelles ont également participé les associations non sportives de la ville et les services municipaux, furent le point d'orgue des festivités. Dès le vendredi 15 septembre des expositions furent organisées par les associations. Au programme du samedi : le matin, un Forum organisé sur les thèmes « Etre bénévole dans une association » et « L'Association et la gestion de la communication », et toute la journée visites de stands et nombreuses démonstrations. Enfin, le dimanche matin, le domaine de Beauval a vu le départ d'une promenade découverte du patrimoine (pour marcheurs et cyclistes) avec un retour vers le jumping. L'après-midi, la chorale de Bassens, Atout Chœur, a donné un concert dans l'église Saint-Pierre.

Bègles : « Les bains » ouvre ses vannes



Haut lieu de vie béglais, la piscine municipale « Les Bains » a rouvert ses portes en septembre. Les nostalgiques de l'ancien bâtiment art déco qui accueillit le public entre 1932 et 1996 ont retrouvé son esprit et son ambiance. Car, au-delà d'un simple lieu aquatique la nouvelle piscine se veut un espace de vie pour tous. Ainsi, un bar restaurant obéira à trois principes : hygiène, forme, santé. Il sera aussi possible de se relaxer dans une des deux salles du hammam ou profiter des mains expertes des spécialistes des soins esthétiques et du modelage. Sur l'emplacement de l'ancien bassin d'été, priorité au confort des baigneurs avec la mise en œuvre notamment de techniques de pointe en matière de traitement de l'eau. De l'ancien-moderne qui donnera envie de prolonger l'été indéfiniment.



Blanquefort repense ses déplacements

Un plan local de déplacement. Sous cette appellation un peu abrupte se cache la volonté de rendre la circulation plus cohérente, de mieux définir la place de chaque mode de déplacement que ce soit les véhicules, les vélos, les piétons ou les transports en commun et d'apaiser le trafic. Tel est l'objectif de la commune. L'élaboration de ce plan de déplacement se déroule en plusieurs étapes. A partir d'un diagnostic, le plan doit permettre de formuler des préconisations pour répondre aux besoins. La concertation est menée tout au long du projet via une commission extra-municipale dédiée à ce sujet, qui mobilise des élus et techniciens municipaux, les services de la Cub et les conseils de quartier. De plus, un forum a été ouvert sur le site Internet de la ville, permettant à tous les habitants d'échanger ou de poser des questions.



Bordeaux à la rencontre de La Bastide

L'aménagement de la rive droite est une des priorités de la municipalité. Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux divers bouleversements du quartier, ont eu lieu, le 6 juillet dernier, les premières rencontres de La Bastide. Une nouveauté qui a vite trouvé ses adeptes puisqu'elle a ainsi réuni cinquante personnes du monde associatif et autant de chefs d'entreprise. Cent participants qui ont pu disserter, par petits groupes, sur des sujets aussi larges que la mixité des fonctions du quartier, la dimension du développement durable, le nouveau pôle tertiaire, le quartier hyper centre qui regroupe toutes les fonctions d'une ville ou le désenclavement du quartier de La Benauge. Une concertation utile, à en croire la satisfaction des participants, qui devrait être la première d'une longue série.

Bouliac : au temps des chevaliers



Et de huit. Depuis maintenant huit années, Bouliac vit son deuxième week-end de septembre au rythme du Moyen-Age et des preux chevaliers. Cette année, la commune a sorti ses plus belles armoiries, du 8 au 10 septembre, pour ce qui est devenu un rendez-vous incontournable : les Médiévales. Avec 80 comédiens et 25 heures d'animation, c'est un véritable voyage dans le temps qui a été proposé aux quelque 7 300 visiteurs qui ont passé les portes de la cité. Jeux équestres, levées d'armes d'hast, tirs d'artillerie, musiciens, échassiers et jongleurs, autant de prestations variées qui se sont enchaînées à un rythme effréné, et ont permis de découvrir de multiples facettes des temps médiévaux. Un beau succès, notamment pour la nocturne du samedi, qui a connu une affluence record. Rendez-vous les 7, 8 et 9 septembre 2007.

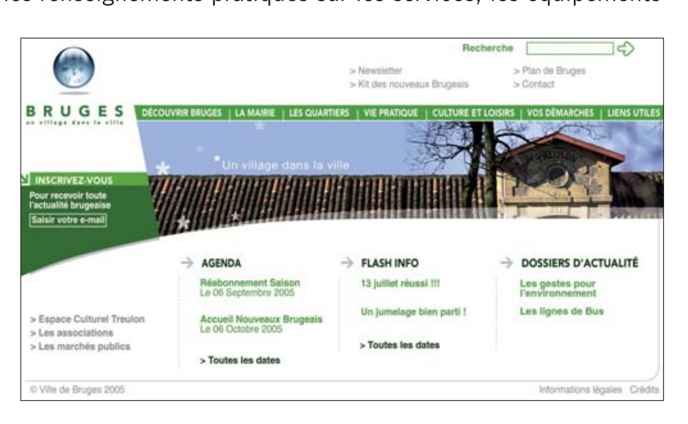
Bruges en ligne : www.mairie-bruges.fr

La mairie de Bruges a lancé fin 2005 son nouveau site Internet. Ce site comprend des rubriques consacrées à la présentation de la ville, son agenda, ses actualités, les renseignements pratiques sur les services, les équipements municipaux et les démarches administratives, l'annuaire des associations.

Afin d'apporter aux internautes une information complète et réactive, l'ensemble du site est mis à jour quotidiennement.

Le site possède toutes les fonctionnalités pour une utilisation simple et rapide : un moteur de recherche, une newsletter et les formulaires de contact. L'ensemble des services peut être contacté par le biais du site.

A ce jour, le site a été visité par plus de 60 000 personnes avec une moyenne de 234 visiteurs « uniques » par jour.





Carbon-Blanc : projet « Ville et Handicap »

Carbon-Blanc, première commune de la Cub à avoir mis en place une politique globale d'accessibilité pour les personnes handicapées (cf. signature d'une convention avec le Groupement d'insertion des personnes handicapées physiques en juillet 2005) entend faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées et leur intégration dans la cité pour une ville plus solidaire.

La commission Accessibilité, en lien avec le GIHP, a réalisé un état des lieux concernant l'accessibilité des bâtiments communaux. Dès octobre 2006, plusieurs aménagements seront entrepris. La prochaine étape concernera l'accessibilité à la voirie. Enfin, une charte globale précisera les orientations et les engagements de la collectivité dans d'autres domaines : l'enfance, l'éducation, la culture, le logement.



Cenon : destination “Cultures du monde“



Désignée « tête de réseau culturel » au sein du GPV des Hauts de Garonne, Cenon ouvrira à l’automne 2008 un « Pôle culturel et de spectacle du parc Palmer ». Confiés aux architectes Bernard Tschumi et Véronique Descharrières, les 4 879 m^2 dédiés aux cultures du monde se couleront dans un site naturel d’exception comme « des rochers dans un parc ». L’équipement permettra des accueils techniques et logistiques de groupes ou de compagnies, des créations, de la captation (audio et vidéo) de spectacles, etc. Seront à disposition deux salles de spectacles (un théâtre de 650 places assises, une salle de 1 200 places debout), deux ateliers de résidence, un studio d’enregistrement.
Labellisé Haute qualité environnementale, le chantier débutera en juillet 2007, pour un coût global de 10 880 289 d’euros HT.

Eysines : une “Carte-Sport” pour les Eysinais

La « Carte sport », est un nouveau dispositif proposé par la municipalité pour faciliter l’accès de tous les Eysinais à la pratique sportive. Elle va permettre aux moins de 18 ans de bénéficier d’une réduction sur le prix de la cotisation à leur club sportif. La réduction applicable est fonction du quotient familial.
La Carte-sport est délivrée jusqu’à mi-octobre pour la saison sportive 2006-2007. 28 sections sportives ont donné leur accord pour cette opération dont le coût financier est pris en compte par la ville.
Le service municipal des sports délivre la Carte. Muni de celle-ci, le futur adhérent se rend dans le club de son choix pour s’inscrire. La déduction sur le coût de la licence est immédiate sur présentation de la Carte Sport.

Service Municipal des Sports
05 56 16 18 22.



Floirac soigne ses enfants

C’est un projet de longue haleine qui s’apprête à débuter à Floirac avec la réhabilitation du groupe scolaire Aragon.
Depuis deux ans en effet, ce dossier est l’objet de toutes les attentions de la mairie et du service architecture de la Cub.
Présentés aux parents le 29 juin dernier, les travaux devraient s’étendre sur un an, l’école devant se parer de ses nouveaux atours à la rentrée 2007.
Concrètement, le groupe scolaire va subir une extension notamment du dortoir et du pôle administratif, avec aussi la création d’une classe supplémentaire pour l’école primaire.
Deux préfabriqués datant de 20 ans seront aussi supprimés et laisseront la place à trois nouvelles classes, à un atelier et à un local accueil péri-scolaire. Du flambant neuf qui devrait donner envie d’abréger au plus vite ses vacances.



Gradignan : « Lire en Poche », destination aventure…

Grand succès pour « Lire en Poche », seul salon du livre de poche en France, organisé par Gradignan les 29, 30 septembre et 1er octobre. Sous la présidence d’Olivier Barrot (Un livre, Un jour, sur France 3) « Lire en Poche » a accueilli des libraires régionaux, des maisons d’édition, des auteurs, des animations inédites, au Théâtre des Quatre Saisons. Cette année, « Lire en Poche » s’est penché sur le thème de l’aventure. Maritimes, terrestres, spatiales, sentimentales, intérieures… toutes les aventures se retrouvent en poche. Les animations et les conférences proposées tout au long de ces trois jours ont permis à chacun, quel que soit son âge, son appétit de lire ou ses héros préférés, de mettre le cap sur l’aventure au format poche.



LES ÉTUDIANTS DANS LA CUB


Reprise de la vie étudiante.

Rentrée étudiante

**La vie étudiante reprend, avec parfois ses problèmes inhérents au logement pour certains encore en recherche, mais aussi avec ses distractions.
Quelques bons plans…**

Tous au « Bar@infos » !

Du 28 août au 20 octobre, un espace rentrée baptisé « Bar@infos » accueille les étudiants au restaurant universitaire CAP'U, place des Capucins à Bordeaux.
Sur place : toute l'info utile pour trouver un logement, s'installer sans galérer, et découvrir toute la richesse de la vie estudiantine locale !

Les restaurants universitaires sur le campus

Gradignan
RU N° 3, avenue Camille Julian.
Cafétéria du Crous à l'IUT, rue Naudet.

Pessac
Club House du BEC, 14 avenue Jean Babin.
Brasserie Le Sirtaki, esplanade des Antilles.
Cafétéria Le Forum, avenue Léon Duguit.
Cafétéria Le Véracruz, Village 3.

Talence
RU N° 1, avenue Prévost.
RU N° 2, avenue des Facultés.
Cafétéria La Soucoupe, Bordeaux 1 Sciences.

Logement : colocation en Cité U

Depuis quelques mois, le Village universitaire n° 5 de Pessac propose, en colocation, des petits appartements de 4 ou 5 chambres, aménagés dans certains de ses bâtiments en lieu et place des traditionnelles (et peu conviviales !) chambres d'étudiants.
Distribuées autour d'une cuisine-pièce à vivre commune, toutes les chambres possèdent une mini-salle de bain avec toilettes.
Renseignements : www.crous-bordeaux.fr

Région et logement étudiant : www.cle.aquitaine.fr

Les étudiants cherchant un logement et ayant des difficultés, soit pour présenter une caution solidaire au futur bailleur, soit pour contracter un prêt destiné à financer leur dépôt de garantie, sont invités à s'inscrire en ligne pour bénéficier de ces garanties Clé Aquitaine. Ce dispositif, devant créer de nouvelles opportunités de locations dans le parc privé pour les étudiants préalablement exclus de ce marché, est ouvert aux étudiants de nationalité étrangère, aux étudiants français des DOM TOM et aux autres étudiants français sous conditions de revenus (et non éligibles aux aides du Loca-Pass).

Se distraire sur le campus

Pour enrichir leurs connaissances et se distraire, les étudiants trouveront dans les villes du campus (Talence, Gradignan et Pessac) des bibliothèques et médiathèques *(cf. liste page 28)* et des cinémas aux programmes variés comme l'UGC à Talence (allée du cinquième art) et le « Jean Eustache » rénové à Pessac (place de la cinquième république) qui propose en novembre un festival international du film d'histoire *(cf. rubrique agenda page 29)*.

CIJA : 30 ans et toujours aussi jeune !

"Le souffle jeune" : tel est le slogan du Centre information jeunesse Aquitaine, que des générations d'étudiants et lycéens connaissent mieux sous le petit nom de CIJA !
Association créée en 1976 et subventionnée par la Cub depuis 1994, le CIJA est devenu une institution. Emploi, formation, métiers, santé, vie pratique, culture, sports, vacances : pas une question qui ne trouve ici sa réponse, dans tous les domaines touchant de près ou de loin la vie des jeunes. C'est là toute l'originalité du «concept» CIJA et la raison de son succès !
A noter 18 points info CIJA sur le territoire de la Cub, lieux où l'on peut également acheter ses billets de train ou préparer ses voyages !
www.info-jeune.net

Formation : création de l'Institut du journalisme

Les formations en journalisme de l'IUT Michel de Montaigne et de l'ISIC (Institut des sciences de l'information et de la communication) ont fusionné au sein du tout nouvel Institut du journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA) qui ouvre pour la rentrée 2006 et délivrera un master professionnel (Bac+5) reconnu par la convention des journalistes.
Pour tout renseignement :
Tél. 05 57 12 44 44

Bourses Déclics jeunes 2007

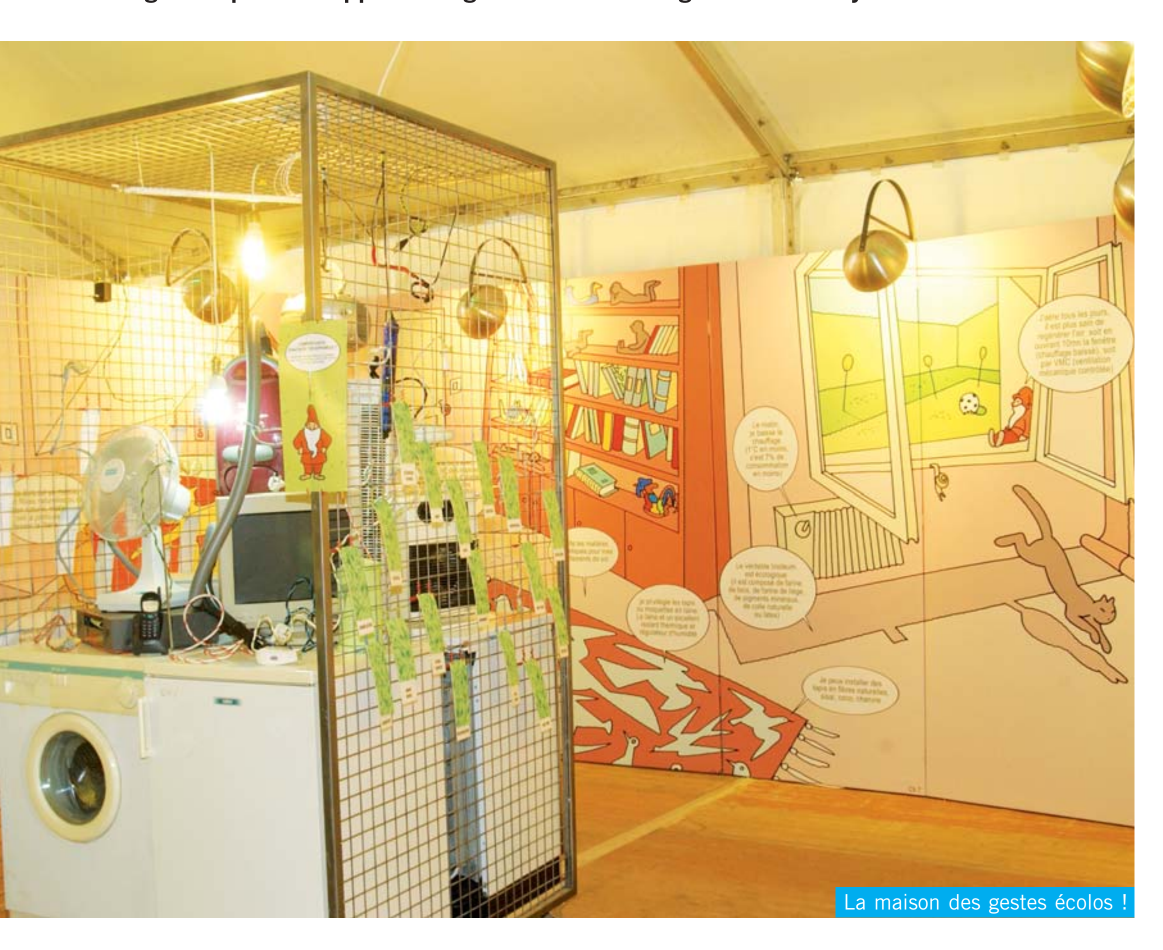
20 bourses décernées chaque année, par la Fondation de France, à des jeunes de 18 à 30 ans pour finaliser un projet original, d'intérêt général : solidarités, culture, environnement, sciences, techniques…

Inscription sur **www.fdf.org**
dès le 1er septembre



Développement durable : des conseils « maison » !

Vedette de la manifestation organisée par la Cub sur l'esplanade de Mériadeck dans le cadre des Printemps d'Albret en juin dernier, la Maison Ecologique a accueilli petits et grands pour un apprentissage « in situ » des gestes éco-citoyens.


La maison des gestes écolos !

Inutile de survoler le monde tel un Superman pour protéger la planète : la sauvegarde de nos ressources naturelles commence… à la maison ! Chacun a pu s'en rendre compte en déambulant dans la maison environnementale imaginée pour l'occasion par la Cub et ses partenaires.

Chacune des 8 pièces constituant cette maison entièrement conçue en matériaux recyclés, présentait de manière ludique et interactive les bons réflexes à adopter pour faire du Développement durable une réalité quotidienne.

Dans la cuisine, je bois l'eau du robinet, saine et sans bactéries, et je mets un couvercle sur la casserole pour économiser l'énergie… Dans la chambre, je dors à une température comprise entre 16° et 17° C… Dans le jardin, je récupère l'eau de pluie pour arroser…

Pédagogie durable

Près de 700 messages ont ainsi pu être diffusés sous forme de BD. *« L'important n'est pas que les enfants les retiennent tous, mais que de retour chez eux ils appliquent quelques-unes des consignes qui les ont marqués en parcourant la maison »* explique la chargée de projet à la Direction de la communication de la Cub.
Autre temps fort de ces 3 jours « éco-responsables » : la présentation des travaux réalisés durant l'année scolaire par les 27 classes primaires ayant profité des actions pédagogiques proposées et financées par la Cub sur la thématique du Développement durable.

La Cub donne l'exemple !

Le Développement durable, c'est l'affaire de tous.

Ainsi, la Maison Ecologique et les actions pédagogiques de la Cub résultent de l'implication collective de nombreux services : moyens généraux, déplacements urbains, mission tramway, eau et assainissement, logistique, communication… Sans oublier bien sûr la direction du Développement durable et de l'écologie !

Au-delà, la Cub a intégré depuis longtemps la notion de Développement durable dans son fonctionnement quotidien, qu'il s'agisse de la maintenance de ses bâtiments ou du recyclage de ses cartouches d'encre…

Tram génération

4 silhouettes de jeunes en mouvement, reproduites sur des panneaux métalliques perforés, ornent le kiosque de la toute nouvelle station de Tram Jean-Zay à Cenon, inaugurée en juin dernier.

Ce décor original est l'aboutissement d'un travail artistique qui a mobilisé sept classes de 3ème du collège Jean-Zay situé juste en face de la station. Une première pour le réseau de tram, qui par cette initiative a permis aux collégiens de s'offrir une station à leur image !


L'œuvre des collégiens de Jean-Zay.

JEUNESSE DANS LA CUB

Pédagogie : le Développement durable dans toutes ses dimensions

En 5 ans, 400 classes primaires ont pu être sensibilisées aux enjeux du Développement durable grâce au dispositif pédagogique proposé par la Cub. Une enquête menée auprès des enseignants va permettre de proposer dans les mois qui viennent un programme d'actions encore mieux adapté à leurs attentes.

Première évolution : l'élargissement des sujets abordés en classe, au-delà de l'aspect purement environnemental du Développement durable. Les notions économiques et sociales seront désormais intégrées à la réflexion, autour de thématiques de travail plus globales : « je mange », « je me déplace », « j'achète », « j'habite »… Proposées clés en main, les actions continueront à être conçues en collaboration avec des associations, mais les partenariats seront intensifiés et diversifiés, offrant la possibilité à d'autres structures d'intervenir et de proposer des projets originaux, dans le fond comme dans la forme.

Accompagner dans le long terme

L'amélioration du dispositif passe également par la mise à disposition de kits documentaires et de supports pédagogiques plus nombreux, afin d'aider les professeurs des écoles dans la définition de leur projet de classe. Subventionnée par la Cub, l'association Mémoire de Bordeaux (qui recueille et archive des documents, notamment audiovisuels, sur l'évolution de notre agglomération) pourrait s'imposer comme un des partenaires de choix dans la participation à l'élaboration de ces nouveaux outils d'information (CD-rom par exemple). Et pourquoi ne pas envisager, dans le futur, l'ouverture de lieux fixes dédiés au Développement durable et ouverts toute l'année aux scolaires… Enfin, pour répondre au souhait d'une majorité d'enseignants de s'engager dans des actions pérennes, la Cub va accompagner la mise en place concrète d'un Agenda 21 (lire encadré) dans certaines classes.

Un Agenda 21 pour ma classe !

L'Agenda 21 est un programme d'actions concrètes pour le 21ème siècle, fondé sur le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992.

Un Agenda 21 peut être lancé à l'échelle d'une ville, d'un département, d'une région, d'une entreprise, mais aussi d'une école ou d'une classe : utilisation d'énergies renouvelables dans l'établissement scolaire, tri sélectif des déchets, pratiques respectueuses de l'environnement, etc.

Un rendez-vous d'information incontournable

Dans le cadre des Ateliers du Développement durable* la Cub a invité tous les enseignants du primaire à découvrir son dispositif pédagogique le mercredi 20 septembre, journée spécialement consacrée à la sensibilisation au Développement durable dans les établissements scolaires.

**Voir article page 7.*



Jeunesse dans la Cub.



Lormont : L'Ermitage, espace privilégié de rencontre avec la nature

En quelques mois, le Parc de l'Ermitage, formidable espace protégé où faune et flore jouent les vedettes, est devenu le lieu de détente et de découverte de référence. Ce « poumon vert » offre un environnement naturel idéal pour oublier le tissu urbain alentour.

Si au 19ème siècle, cette colline boisée de 60 mètres de hauteur abritait encore de somptueuses propriétés viticoles, l'actuel Parc de l'Ermitage rappelle aux anciens une carrière qui alimentait la cimenterie Poliet et Chausson. L'usine qui a fermé ses portes au milieu des années 80 bénéficiait d'un site absolument exceptionnel, avec l'une des plus belles vues sur l'ensemble de l'agglomération bordelaise. Du Bec d'Ambès aux méandres du Port de la Lune, ponctué des flèches d'églises et monuments bordelais, cet emplacement allait devenir une friche industrielle parmi d'autres, jusqu'à la mobilisation d'une poignée de Lormontais, constitués en association, qui au fil de négociations administratives et de tentatives de reconnaissance, ont réussi à sensibiliser les collectivités, dont la première concernée, la Mairie de Lormont.

12 espèces d'orchidées sauvages

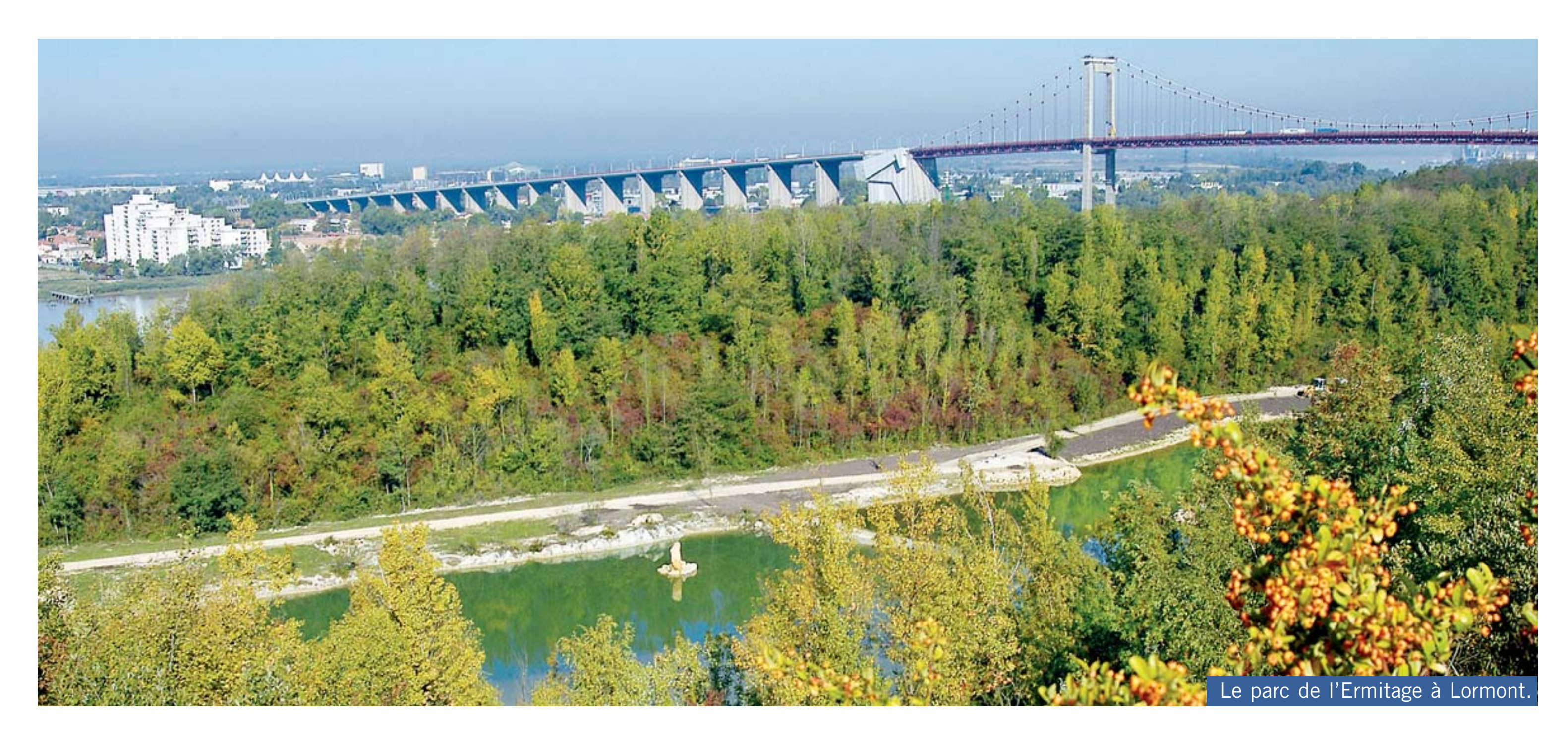
Ouvert au public depuis le 1er avril dernier, le Parc de l'Ermitage est désormais classé en zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF) et l'on peut y découvrir, en toute liberté, un patrimoine naturel très riche, où de nombreux spécimens de végétaux et d'animaux s'offrent au regard du promeneur. Plus de douze espèces d'orchidées sauvages ornent ce que l'on nomme les « pelouses salicoles », sols arides, sans humus, sur lesquels la nature a repris ses droits avec une liberté déconcertante. Echappés des jardins voisins grâce aux oiseaux, les arbres fruitiers se sont multipliés : pommiers, cerisiers, poiriers, pruniers… Un vaste plan d'eau (2 hectares) a permis de retrouver les plantes de bords d'étang et les oiseaux qui viennent nidifier là en toute tranquillité.

Maillon du futur Parc des Coteaux

L'aménagement de ce parc est dû en partie à Catherine Bénévent, architecte urbaniste, chargée d'étude à la direction des services techniques et de l'urbanisme de la ville de Lormont, qui a su conserver la mémoire du passé industriel du lieu : cheminements, sentiers de contournement du plan d'eau, belvédères exceptionnels en métal grillagé, destinés à être « dévorés » par la végétation, star de ce parc. Joggers, familles en balade, scolaires, scientifiques se partagent ces espaces où l'on peut se reposer, jouer dans l'aire de jeux destinée aux enfants et découvrir les animaux de la ferme urbaine, située en contrebas du Château des Iris, qui s'inscrit dans ce périmètre protégé, destiné à devenir l'un des maillons de l'ambitieux Parc des Coteaux, coulée verte de 12 kilomètres allant de Floirac à Bassens.

Pour l'heure, les amoureux de la nature, du calme et de la marche à pied peuvent suivre le Sentier des Iris ou le Sentier des Lavoirs, deux itinéraires balisés qui permettent de s'offrir, le temps d'une promenade ou d'un pique-nique le spectacle d'un parc vraiment pas comme les autres !

Entrée du parc : rue Saint-Cricq, stationnement possible sur les emplacements du gymnase des Iris (chemin des Iris).


Le parc de l'Ermitage à Lormont.


Le fronton de la sécherie Sauveroche est orné d'une céramique de René Buthaud.

Bègles : la Morue Noire sur les traces de Buthaud

Reliques d'une activité florissante liée à un passé industriel en osmose avec le fleuve, les sécheries de morue sont parties intégrantes du patrimoine béglais. Eléments forts de la mémoire locale, ces lieux ont pratiquement tous disparu ou invitent aujourd'hui à d'autres ouvertures sur le monde. Celui de l'art, comme dans le collectif d'artistes « La Morue Noire », par exemple…

Ce poisson que Michel Suffran qualifie de «Moby Dick modèle réduit » (Bordeaux Naguère), qui faisait la richesse des 25 sécheries de Bègles, séché et salé à l'air libre et dont l'odeur, par vent de terre, envahissait la ville, fait aujourd'hui l'objet d'une grande fête annuelle, début juin. D'une de ces usines - la sécherie Sauveroche, - le sort a radicalement changé. En effet, cette friche industrielle, squattée, dégradée, a connu diverses fortunes avant de devenir, en 2003, sous la houlette de l'écrivain - ex-rugbyman - Serge Simon et de Michel Lecœur, sculpteur, le siège d'un dynamique collectif d'artistes. D'un dialogue étroit avec le maire de Bègles, Noël Mamère, est né ce projet avec la mise à disposition, par la ville, du lieu et la réalisation des travaux inhérents à sa mise en conformité. Charge aux six artistes présents en permanence dans leurs ateliers respectifs d'en assumer les frais de fonctionnement.

Dans l'intimité de la création

Ils sont six, deux sculpteurs (Michel Lecœur et Yohan Penard), trois peintres (Françoise Bertero, Bernard Ouvrard et Philippe Prymersky) et un verrier Bun Than Huynh, dans cet endroit atypique, à l'accès chaotique et peuplé de monstres de ferraille et de totems d'un autre siècle… à travailler, recevoir les visiteurs (tous les jours de 14 h 30 à 19 h), rencontrer leurs clients, amis, amateurs d'art contemporain en immersion totale dans le geste créatif.

Au fil des ateliers naît l'émotion, le silence ou le vacarme du travail, et, parmi les étincelles d'un arc à souder surgit une figure, créée du néant…

Réputés individualistes, les artistes de ce collectif ont admis une règle du jeu qui dynamise le travail de chacun.

Doublée d'une formidable aventure humaine, leur aventure artistique mérite véritablement le détour. Loin des sentiers balisés des galeries chics où le choc n'est pas forcément au rendez-vous, ces six tempéraments créent des espaces de liberté où l'expression contemporaine prend ses aises.

La Morue Noire :
7 bis, allée Francs à Bègles.

Rendez-vous à la Biennale

La Morue Noire organise chaque année une Biennale consacrée en alternance à la sculpture et à la peinture, comme ce sera le cas en novembre prochain.

Du 2 au 13, sous le label NOVART, une cinquantaine d'artistes se partageront l'espace d'exposition du site.

Renseignements au 05 56 85 75 84.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

SUIVEZ LE GUIDE

REPÈRES

Après les salles de spectacle municipales présentées dans le Journal N° 2, sur ce numéro nous avons répertorié les médiathèques, bibliothèques et ludothèques municipales.

Ambarès-et-Lagrave
www.ville-ambaresetlagrave.fr
- Bibliothèque municipale François Mitterrand
  9, rue Edmond Faulat
  05 57 80 15 20

Ambès
www.mairie-ambes.fr
- Bibliothèque municipale
  3 - 5, avenue du Docteur Couaillac
  05 56 77 02 69

Artigues-près-Bordeaux
www.mairie-artigues-bordeaux.fr
- Médiathèque Gabriela Mistral
  Allée Bétailhe
  05 56 33 86 90
  www.mediatheque-artigues.com

Bassens
www.ville-bassens.fr
- Médiathèque François Mitterrand
  Rue du 8 mai 1945
  05 57 80 81 78

Bègles
www.mairie-begles.fr
- Bibliothèque municipale
  58, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
  05 56 49 54 81

Blanquefort
www.ville-blanquefort.fr
- Médiathèque municipale Les Colonnes
  4, rue du Docteur Castéra
  05 56 57 48 40
  www.mediatheque-ville-blanquefort.fr

Bordeaux
www.bordeaux.fr
- Bibliothèque de Mériadeck
  85, cours du Maréchal Juin
  05 56 10 30 00
- Dix bibliothèques de proximité :
  Jardin-Public, Capucins/Saint-Michel, Bacalan, Bordeaux-Lac, Grand-Parc, Carle-Vernet, Son-Tay, Saint-Augustin, Tauzin, Bastide
  Une bibliothèque mobile circulant dans les autres quartiers :
  Saint-Genès, Nansouty, Chartrons/Saint-Martial, Caudéran, Saint-Pierre/Saint-Eloi
  06 20 33 94 26

Bouliac
www.ville-bouliac.fr
- Bibliothèque et espace Médiathèque
  Parc de Vialle
  05 56 20 94 04

Bruges
www.mairie-bruges.fr
- Bibliothèque de Bruges
  Avenue Charles de Gaulle
  05 56 57 57 32

Carbon-Blanc
www.carbon-blanc.fr
- Médiathèque et bibliothèque municipales
  Centre culturel Favols
  05 57 77 68 86

Cenon
www.ville-cenon.fr
- Médiathèque J. Rivière
  1 avenue du Président Vincent Auriol
  BP 85
  05 57 77 31 77
- Ludothèque
  Maison de quartier Camille Maumey
  1 rue Arago
  05 56 32 95 09
- Centre social et culturel La Colline
  Rue du Professeur Langevin
  05 57 77 90 30

Eysines
www.ville-eysines.fr
- Bibliothèque municipale Jean Degoul
  Centre culturel - 2, rue de l'Eglise
  05 56 57 84 86

Floirac
www.ville-floirac33.fr
- Médiathèque Roland Barthes
  Rue Voltaire
  05 56 86 99 28

Gradignan
www.ville-gradignan.fr
- Bibliothèque jeunesse de Malartic
  Boulevard de Malartic
  05 56 89 14 55
- Bibliothèque du Bourg
  Avenue Jean Larrieu
  05 56 75 15 55
- Médiathèque : livraison fin 2006
- Ludothèque Delphine Roux
  Boulevard de Malartic
  05 56 89 54 67

Le Bouscat
www.mairie-le-bouscat.fr
- Médiathèque municipale
  17, place Franklin Roosevelt
  05 57 22 26 62
  pointcybo-bouscat@hotmail.com

Le Haillan
www.ville-lehaillan.fr
- Bibliothèque multimédia du Haillan
  Centre Bernard de Girard
  30 rue de Los Herros
  05 57 93 11 31

Le Taillan-Médoc
www.mairie-taillan-medoc.fr
- Bibliothèque municipale
  56, avenue de Soulac
  05 56 35 60 96

Lormont
www.ville-lormont.fr
- Bibliothèque municipale
  Parc du Bois Fleuri - 5, rue Lavergne
  05 56 06 26 30

Mérignac
www.merignac.com
- Bibliothèque municipale 05 56 55 66 30
  Bibliothèque adulte - Vivier
  Bibliothèque jeunesse - Marbotin
- Bibliothèque Beaudésert
  11, allée de Concorde
  05 56 47 89 31
- Bibliothèque Beutre
  210, cours de l'Argonne
  05 56 97 64 56
- Bibliobus 05 56 55 66 30

Parempuyre
www.parempuyre.fr
- Bibliothèque municipale
  45-47, rue du Général de Gaulle
  05 56 95 48 86

Pessac
www.mairie-pessac.fr
- Médiathèque de Camponac
  21, rue de Camponac
  05 56 15 83 90
  mediatheque@mairie-pessac.fr
- Bibliothèque de Saige
  16 bis, allée des Mimosas
  05 56 45 07 57
  biblio.saige@mairie-pessac.fr

Saint-Aubin-de-Médoc
www.saint-aubin-de-medoc.fr
- Bibliothèque
  Route de Germignan
  05 56 70 24 83

Saint-Louis-de-Montferrand
- Bibliothèque Laurent Cousty
  5, rue Louis Monteau

Saint-Médard-en-Jalles
www.saint-medard-en-jalles.fr
- Médiathèque et Bibliothèque municipale
  Carré des Jalles
  05 57 93 18 50

Saint-Vincent-de-Paul
mairie.spv33@tiscali.fr
- Bibliothèque municipale
  13, avenue Gustave Eiffel

Talence
www.maire-talence.fr
- Médiathèque Gérard Castagnera
  1, avenue du Maréchal Leclerc
  05 56 84 78 90
- Médiathèque de Thouars
  Château de Thouars
  05 56 04 62 16
- Bibliothèque Gambetta
  Rue Jean Iriquin
  05 57 96 92 78

Villenave-d'Ornon
www.mairie-villenavedornon.fr
- Médiathèque d'Ornon
  46, rue Jean Jacques Rousseau (Chambéry)
  05 57 96 56 30
- Ludothèque
  1, route de Léognan
  05 56 75 80 89
- Bibliobus municipal

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

SUIVEZ LE GUIDE

AGENDA

Quelques temps forts dans la Cub

Octobre

6 et 7 • 3èmes rencontres de Cernès : « Quelles énergies ? Jusqu'à quand ? » en partenariat avec l'ADEME, Cap Sciences... Salle Le Solarium à Gradignan.

6 au 8 • « Bon Goût d'Aquitaine », l'avenue Thiers à Bordeaux fête les produits du terroir, la gastronomie et l'art de vivre...

7 et 8 • 2ème « automne du Bourghail » fête de l'arbre et de la nature, à Pessac.

9 au 15 • Fête de la science. L'ensemble de la communauté scientifique se mobilise pour répondre à vos questions, pour que la science soit un plaisir. Animations, expositions et conférences sont au rendez-vous.
Pour en savoir plus : www.cap-sciences.net

14 • Baptême d'une nouvelle rame de tramway. « Almansa » ville espagnole jumelée avec Saint-Médard-en-Jalles.

16 au 22 • « Semaine européenne de la mobilité et du Transport public » en lien avec la journée du 22 « En ville sans ma voiture ».

17 au 19 • 59ème Congrès ATIP (Association technique de l'industrie papetière) : Parc des expositions Bordeaux Lac. L'Association technique de l'industrie papetière a pour ambition de fédérer les acteurs de la filière papetière et de positionner l'Aquitaine comme pôle majeur de la filière en Europe.

19 • Dans le cadre des journées nationales des métiers d'art, exposition de photos d'artisans d'art dans le hall de la Chambre de métiers, 46 avenue du Général de Larminat à Bordeaux.

20 et 21 • Village de la sécurité routière. Rendez-vous sur le stand de la Cub, place de la Victoire à Bordeaux.



Novembre

1er au 30 • Nov'Art dans les 27 communes de la Cub exploration des langages artistiques contemporains : danse, musiques, théâtres, cinéma et images, arts plastiques...

3 au 12 • Conforexpo et Homexpo sous le signe du bois du sol au plafond... au Parc des expositions de Bordeaux Lac.

21 au 27 • 17ème édition du festival international du film d'Histoire sur le thème : « Douce France ? », à Pessac au cinéma Jean Eustache. Inauguré le 15 septembre dernier, le nouveau Jean Eustache propose deux nouvelles salles (780 fauteuils en tout).

28 au 30 • Vinitech 2006. Salon pour les professionnels de la vigne et du vin, au Parc des expositions de Bordeaux Lac.

Décembre

7 et 8 • Téléthon dans toute l'agglomération.

■ A noter ■

Dates des prochains Conseils de la Communauté urbaine de Bordeaux (ouverts au public) :

27 octobre - 24 novembre - 22 décembre



COMMUNAUTÉS URBAINES DE FRANCE

Agenda clin d'œil sur les autres Cuf

Pour en savoir plus sur les 14 Communautés urbaines de France : www.communautes-urbaines.com

Brest métropole océane

11 au 19 novembre : 21ème Festival Européen du Film Court de Brest organisé par l'association Côte Ouest et coproduit par la Ville de Brest et le Quartz - Scène nationale de Brest.

Ce festival offre un retour sur les parcours réussis « du court au long » mais aussi un large panel de la fiction européenne 2006 avec plus de 100 courts métrages inédits. Au programme : cinéma d'animation, programmation jeune public, Nuit de l'indifférence, Ciné-concerts, expositions...

Le Mans

1er au 20 novembre : Bepop'expériences grand festival de musique organisé en partenariat avec la ville du Mans propose trois jours en novembre 2006 une programmation hétéroclite, électro et amplifiée... concerts, parade dans les rues.

Marseille Provence Métropole

29 au 31 octobre : 7ème édition du Festival Place Publique Junior à Marseille.
C'est le festival de l'engagement des jeunes dans la cité « La voa est libre »
www.placepubliquejunior.com

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Perturbation de la circulation

Comme annoncé en page 2, de nombreux chantiers de voiries sont en cours sur l'agglomération et peuvent perturber la circulation.

Pour tout savoir, en temps réel, sur les conditions de circulation consultez :

- Le serveur téléphonique Info Trafic 0 805 90 33 33 qui propose gratuitement depuis un poste fixe un flash global sur les tendances de circulation et les taux de remplissage des parkings, le site www.circulation-lacub.com (abonnement possible à la Lettre d'Info).
- Enfin ne manquez pas le rendez-vous **info Trafic sur France Bleu** pour prendre la route en toute sécurité.

Changement des dates de collecte des déchets à l'occasion des jours fériés

Concerne les habitants de la Cub disposant d'un bac gris et d'un bac vert.

Pour les secteurs collectés les mardis, jeudis et samedis

	Bac gris	Bac vert
Semaine du 11 novembre	7 novembre et 9 novembre	Aucun ramassage

Pour les secteurs collectés les lundis, mercredis et vendredis

	Bac gris	Bac vert
Semaine du 1er novembre	30 octobre et 3 novembre	Aucun ramassage
Semaine du 25 décembre	27 décembre et 29 décembre	Aucun ramassage
Semaine du 1er janvier 2007	3 janvier et 5 janvier	Aucun ramassage

La collecte sera assurée à Parempuyre, les lundis 25 décembre et 1er janvier pour les bacs gris.
Pour tout savoir sur les collectes des déchets et les modifications de dates de collecte, aller sur : **www.lacub.com** rubrique : déchets, onglet : Service aux habitants ou téléphoner au : 0 800 22 21 20

La Cub et TV 7

Depuis mars 2006, la Cub propose des émissions sur l'environnement, à partir d'une de ses 27 communes. Voici les thèmes programmés pour cette fin d'année :

- depuis le 20 septembre, Bruges : « Des espaces naturels à valoriser ».
- 4 octobre à Artigues-près-Bordeaux : « Les économies de ressources ».
- 18 octobre au Taillan-Médoc : « L'homme et la forêt ».

Les centres de recyclages de la Cub

Ambarès-et-Lagrave :
Avenue Jules Ferry • 05 56 77 71 32
Ambès :
22, rue Jean Mermoz • 05 56 77 05 54
Bassens :
Rue Franklin • 05 56 38 32 46
Blanquefort :
Avenue du 11 novembre 1918
05 56 95 61 51
Bordeaux Bastide :
Boulevard Joliot Curie • 05 57 53 33 01
Bordeaux Latule :
35 rue Jean Hameau • 05 56 11 83 83
Bruges :
Rue André Sarreau, sortie 6 • 05 56 57 90 88
Floirac :
Zac des quais, avenue Marcel Paul
05 56 32 61 46
Gradignan :
Allée de Mégevie • 05 56 75 05 90
Mérignac :
Avenue des Marronniers • 05 56 34 15 06
Pessac :
Avenue de Beutre • 05 56 07 17 04
Saint-Médard-en-Jalles :
Avenue de Touban • 05 56 05 40 06
Le Taillan-Médoc :
Route de Saint-Aubin • 05 56 05 71 43
Villenave-d'Ornon :
Chemin de Galgon • 05 56 87 02 51

Erratum
Quelques erreurs se sont malencontreusement glissées dans le Journal n° 2, veuillez nous en excuser :
page 6, dans la liste des principaux bailleurs sociaux sur la Cub :
- ***le site de Domofrance est www.domofrance.fr***
- ***les coordonnées de Gironde Habitat sont : 40, rue d'Armagnac - 33074 Bordeaux Cedex Tél. 05 57 59 27 27 www.gironde-habitat.fr***

A votre avis

Continuez à nous faire part de votre avis sur ce journal. Toutes vos idées nous intéressent.
Et surtout l'avez-vous bien reçu dans votre boîte aux lettres ?
Si non, nous vous remercions de nous le signaler soit par mail :
lejournaldelacub@cu-bordeaux.fr soit en renvoyant ce bon à :
La Cub, direction de la Communication, esplanade Charles de Gaulle - 33076 Bordeaux Cedex

A votre avis

Nom : . . . .

Adresse : . . . .

. . . .

À découvert ce journal :

☐ dans sa boîte aux lettres ☐ chez un commerçant ☐ autre lieu (à préciser) :

☐ Ne l'a pas eu dans sa boîte aux lettres

Commentaires : . . . .

. . . .

. . . .



LE JOURNAL DE LA CUB
Ce périodique d'information est publié par la **Communauté urbaine de Bordeaux**
esplanade Charles de Gaulle 33076 Bordeaux Cedex
www.lacub.com
direction de la communication : tél. 05 56 99 85 30
directeur de la publication : Isabelle Boudineau
directeur de la rédaction : Eric Bonnefond
rédacteur en chef : Nadine Sevenet
rédacteurs : Carine Arribeux, Rosalyne Bottrel, Emilie Briquet, Marie-Nelly Denon-Birot, Martine Crespin, Vincent Ferrandon, Hélène Fribourg, Rémy Lafarie, Jean-Michel Le Calvez, Elodie Legendre, Alexandra Marteau, Ségolène Pujos, Nadine Sevenet.
crédit photos : Domofrance p.1 ; Ville de Lormont p.1 et 26 ; La Cub : Didier Doustin/Martial Goudalle p. 1, 2, 3, 4, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 22, 24, 25 ; Alban Gilbert p. 2 ; Groupe Toit-Girondin p. 5, Domofrance p. 5 ; Cabinet BBCR p. 6 ; Lyonnaise des Eaux-Suez : p. 7 ; SETGI : p. 8 ; Yann Hamonic p. 9 ; Gertrude p. 10 ; Entreprise FEMLIGHT p.10 ; Rodolphe Escher p. 13 et 14 ; photos des communes p. 19 à p. 22 : Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux : Thomas Sanson, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon / BTuA Bernard Tschumi urbanistes Architectes, Eysines, Gradignan ; Myr Muratet p. 23 ; Philippe Prymersky p. 27 ; Cap sciences p 29.
réalisation : PG EDITION d'après la maquette originale d'ALS & CACHOU
impression : Imprim'33 - tiré à 360 000 exemplaires.
imprimé sur papier recyclé.
dépôt légal à parution - parution septembre 2006.
N° ISSN : 1779-4889



EXPRESSION DES ÉLUS

Place d'expression des groupes politiques du conseil communautaire, conformément au règlement voté par le conseil de la Cub le 30 avril 2004 et en vertu de la loi « Démocratie et proximité » N° 2002-276 du 27 février 2001 (articles L 2121-27-1 et L 5211-1 du code général des collectivités territoriales).

Groupe des élus socialistes et apparentés

PLU : la mixité sociale en actes

Réserver des emplacements à des programmes de logements incluant une part de logements sociaux, c'est tout l'enjeu des « servitudes de mixité sociale ». Outre les dispositifs que la Cub a mis en place pour répondre au déficit de logements sociaux (plan d'urgence, nouvelles règles de financement du logement social), cette disposition du code de l'urbanisme nous permet de concrétiser notre priorité en matière de production de logements conventionnés.

Le PLU que nous venons d'adopter institue en effet 84 sites « réservés », répartis dans 21 communes. Ces sites accueilleront des programmes de logements, dont une part de logements sociaux.

Cette part pourra atteindre la moitié, voire 80 % de la surface de l'opération de construction envisagée, pour les communes les moins pourvues en habitat social. L'objectif est de rééquilibrer l'offre de logements dans l'agglomération, tout en favorisant son développement.

Sortir de la logique de « ghetto » et offrir un logement de qualité accessible à tous : la mixité sociale est un principe fort, le PLU de la Cub le traduit en actes.

Groupe Communauté d'Avenir

PLU : le respect des politiques municipales au sein de la Communauté

Près de quatre années ont été nécessaires pour arriver à l'approbation du Plan local d'urbanisme de la Communauté urbaine, auquel les communes du Groupe Communauté d'Avenir sont globalement favorables. Il correspond, en effet, à la philosophie que nous nous sommes fixée de maîtriser le développement urbain en assurant la qualité de la vie de nos administrés en limitant, par exemple, le nombre d'étages à 3 dans les nouvelles constructions d'habitation. Pour autant, notre vigilance, lors de son élaboration, a permis d'éviter le pire comme à Saint-Aubin-de-Médoc. D'une manière plus générale, le PLU, avec son outil foncier qu'est le droit de préemption urbain renforcé, pose un problème récurrent évoqué à plusieurs reprises : celui de l'articulation des pouvoirs entre les communes et la Cub. Autrement dit, la Cub peut-elle imposer des décisions aux maires en matière de mixité sociale, de zonage ou en préemptant sur une commune sans l'aval du maire concerné ? Pour notre groupe, la réponse est, et restera, négative.

Groupe des élus communistes et apparentés

PLU : il faut une volonté politique forte

Le PLU est un outil qui va nous permettre de redéfinir l'agglomération, en se donnant pour objectif, entre autres, la densification urbaine et l'arrêt de l'étalement urbain. Cependant, les chiffres du logement continuent à confirmer cette tendance à l'étalement de notre agglomération.

Il nous faut réagir urgemment sur cette question, faire preuve de volontarisme politique. L'un de ces leviers est le logement social. N'avons-nous pas été un peu frileux sur cette question dans notre PLU ? En effet des communes en France intègrent aujourd'hui dans leur PLU des objectifs chiffrés de l'ordre de 40 % de logement sociaux. Le logement social est un des piliers du PLU. Si la crise du logement venait à perdurer, notamment avec ses hausses de loyers, nous risquerions de continuer à voir nombre de gens s'expatrier. Il y a donc urgence à construire, et en offrant des loyers abordables, afin d'enrayer ce phénomène. Il ne peut dès lors y avoir une attitude du « chacun pour soi » de la part des communes. Les retards pris dans une commune ont des conséquences sur l'ensemble de notre agglomération.

Enfin dernière question tout aussi décisive : celle du développement intermodal des transports collectifs.

En ce sens, nous devons continuer à exiger le financement public d'Etat pour la seconde phase du tramway. C'est un maillon incontournable de cette inter-modalité. Les pôles intermodaux, de Cenon et de Ravezies, reliés par le pont Bacalan-Bastide, sont au cœur de ce dispositif.

Le groupe des Verts

Quand arrêterons-nous l'hémorragie de l'étalement urbain ?

L'étalement urbain dans notre agglomération n'a eu de cesse de s'accentuer depuis 50 ans, et aujourd'hui l'agglomération bordelaise occupe la même superficie que l'agglomération lyonnaise pour deux fois moins d'habitants, Ce développement en tache d'huile, que notre groupe dénonce depuis longtemps, génère de nombreux problèmes pour notre collectivité en termes de coûts d'infrastructures, de gestion des déplacements urbains, de protection des espaces naturels et d'inégalités sociales.

L'adoption du PLU, document-cadre pour la politique urbaine dans l'agglomération pour les dix années à venir, intervient donc à point nommé. Cependant, si nous partageons son diagnostic et reconnaissons ses indéniables avancées, il est regrettable qu'il n'aille pas plus loin dans les efforts de densification de l'habitat et des zones d'activité. Quant au projet de grand contournement, si par malheur il se réalisait, il engendrerait inévitablement encore plus d'étalement urbain en créant un axe d'urbanisation vers l'ouest… comme l'a fait la rocade avant lui !

FACILITER LES **DÉPLACEMENTS**

TRAITER LES **DÉCHETS**

APPORTER L'**EAU**

AMÉNAGER LE **TERRITOIRE**

PROMOUVOIR L'**AGGLOMÉRATION**





AMBARÈS-ET-LAGRAVE
AMBÈS
ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX
BASSENS
BÈGLES
BLANQUEFORT
BORDEAUX
BOULIAC
BRUGES
CARBON-BLANC
CENON
EYSINES
FLOIRAC
GRADIGNAN
LE BOUSCAT
LE HAILLAN
LE TAILLAN-MÉDOC
LORMONT
MÉRIGNAC
PAREMPUYRE
PESSAC
ST-AUBIN-DE-MÉDOC
ST-LOUIS-DE-MONTFERRAND
ST-MÉDARD-EN-JALLES
ST-VINCENT-DE-PAUL
TALENCE
VILLENAVE-D'ORNON

27 COMMUNES ENSEMBLE,
C'EST UNE FORCE

www.lacub.com